



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE JEUDI 2 SEPTEMBRE 1999

www.lesoleil.com



Monique Richard, Henri Massé et Marc Lavolette sortent malgré tout rassurés de leur rencontre avec le gouvernement.

Début d'un automne chaud Les chefs syndicaux affirment qu'il n'y aura pas de règlement sans grève

GILBERT LEDUC
Le Soleil

QUÉBEC—L'engagement pris, hier, par le gouvernement du Québec de tout mettre en œuvre pour conclure l'actuelle ronde des négociations dans le secteur public au cours de l'au-

tomne, rassure le Front commun CEQ-CSN-FTQ qui, prudemment, attend toutefois de voir l'allure que prendront les discussions aux tables de négociation au cours des prochains jours avant de croire son vis-à-vis sur parole.

la FTQ, Henri Massé, il ne saurait y avoir un règlement sans une grève ou, du moins, sans un vote massif des syndiqués en faveur d'un débrayage.

«Nous avons dit aux ministres Marois, Legault et Léonard qu'il y a

Cependant, de l'avis du président de

Voir CHAUD en A2 >

Cercle vicieux

Le chômage augmente dans les commissions scolaires parce qu'Emploi Québec réfère moins d'élèves

BRIGITTE BRETON
Le Soleil

■ QUÉBEC — Des enseignants, des professionnels et des employés de soutien des commissions scolaires et des cégeps risquent de se retrouver au chômage ou avec des tâches réduites parce qu'Emploi Québec réfère moins d'élèves en formation professionnelle ou à l'éducation des adultes.

À Québec, au centre Louis-Jolliet, le directeur Jean-Claude Bellavance a vu fondre de 23 % sa clientèle provenant d'Emploi Québec. L'an passé, en septembre, son centre avait reçu 302 clients d'Emploi Québec. Cette année, ils sont 159. Conséquence, au lieu d'embaucher 20 enseignants, Jean-Claude

«Si on continue, on en fera de futurs clients d'Emploi Québec»

Bellavance a du boulot pour sept seulement. Au moins, il a du travail pour ses

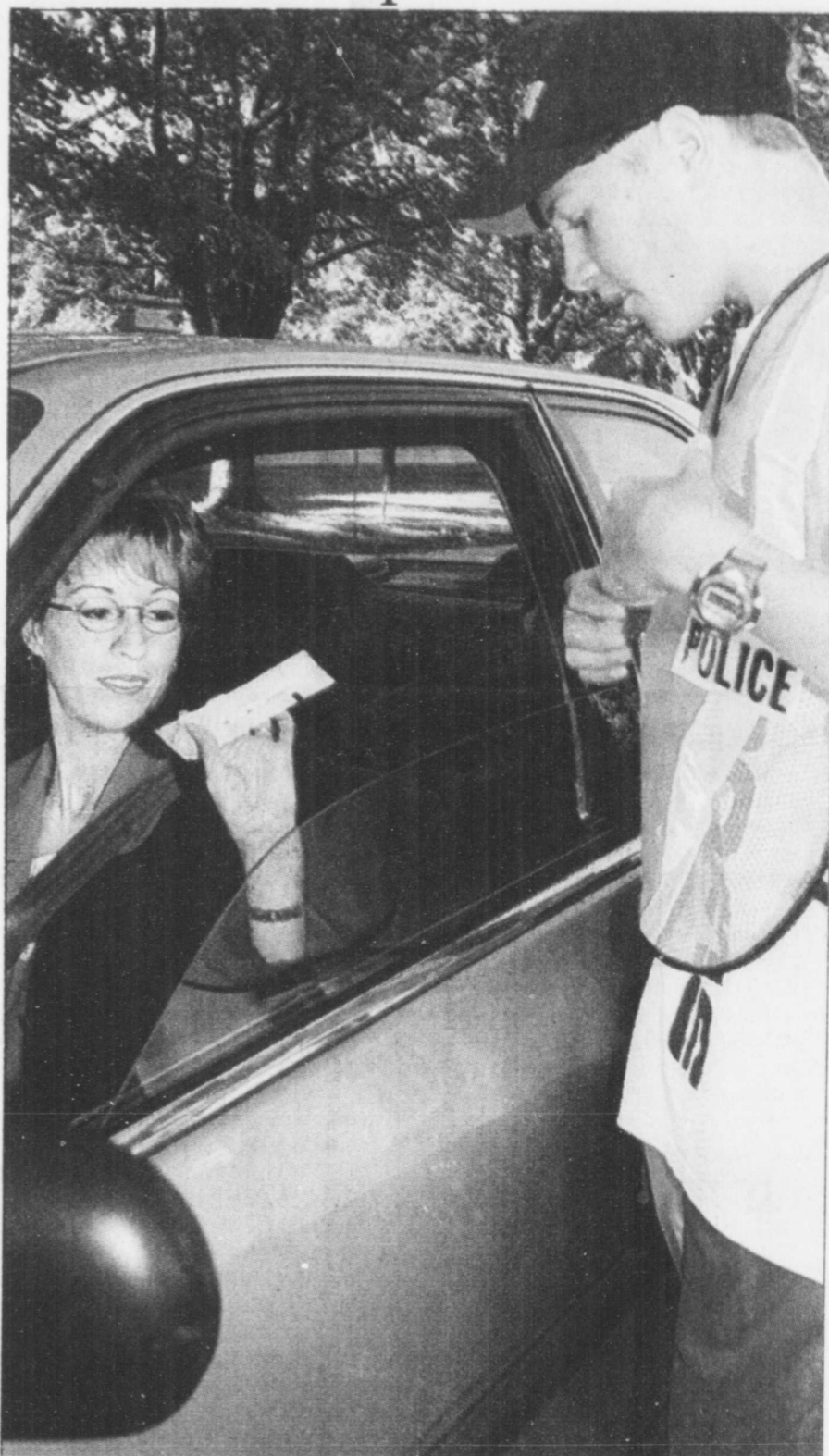
23 professeurs permanents. Ce qui n'est pas le cas au centre Stadacona où son homologue Marjolaine Breton devra relocaliser dans la commission scolaire deux de ses cinq enseignants permanents. Environ 75 % des élèves du centre Stadacona sont envoyés par Emploi Québec. Quant à la dizaine de pigistes à qui la directrice confiait 10 à 15 heures de cours, elle n'a cette année que des petits blocs de cinq heures de cours à leur donner. «On ne gagne pas sa vie avec ça. Si on continue, on en fera de futurs clients d'Emploi Québec», ironise-t-elle.

Voir CERCLE en A 2 >

AUTRE TEXTE

Les données manquent à la ministre Lemieux Page A 10

Ce n'était que du cinéma



LE SOLEIL, CLEMENT THIBEAULT

Le jeune James Langevin de l'école Notre-Dame du Canada de Vanier, à l'instar de plusieurs autres écoliers de Neufchâtel, Beaufort et Saint-Augustin, a joué du radar hier matin et remis des billets... de cinéma aux automobilistes qui respectaient la limite de vitesse dans les zones scolaires, soit 30 km/h. L'opération d'hier, plutôt gentille, sera suivie du 13 au 17 septembre de la traditionnelle période de surveillance de la police de Québec. Lors de l'opération orange de l'automne dernier, les policiers avaient remis un découpageant total de 530 contraventions en trois jours alors que d'habitude, ils en donnent 600 en 10 jours ! I.M.

Ville de baseball



LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

«Une première année fantastique.» Mlles Wolff, le propriétaire des Capitales, croit que le baseball professionnel est à Québec pour rester. D 1.

Saint-Augustin tentée par la biotechnologie

JULIE LEMIEUX
Le Soleil

SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMARAIS — La municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures veut attirer les nouvelles entreprises en biotechnologie sur son territoire. Et pour ce faire, elle promet de mettre à leur disposition des locaux adéquats à un prix abordable d'ici la fin de l'année.

En entrevue au SOLEIL, hier, le maire de Saint-Augustin, Marcel Corriveau, et son directeur général, Michel Beauchemin, ont affirmé que leur municipalité disposait de bâtiments pouvant très bien répondre aux besoins de la dizaine d'entrepri-

Locaux adéquats à un prix abordable

Voir BIO en A 2 >

Acquittement « honorable » Jugement instantané en faveur d'un enseignant accusé de contacts sexuels

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

QUÉBEC — Dans une procédure tout à fait inusitée, le juge Jean-François Dionne a rendu hier un jugement instantané, acquittant « honorablement » l'enseignant Marcel Beaumont qui faisait face à une accusation d'avoir eu des contacts sexuels avec une élève âgée de 10 ans.

« Il me faut emprunter cette procédure inusitée pour remettre les pendules à l'heure, a dit le magistrat. Il est nécessaire que je rende un jugement instantané pour une saine administration de la justice et pour vous permettre, M. Beaumont, de reprendre contact immédiatement avec une vie normale. »

La procédure inusitée empruntée par le juge Dionne a consisté à contraindre la poursuite à plaider la première bien que la défense ait présenté une preuve. « J'ai voulu m'assurer que la poursuite, dans sa plaidoirie, ne me convaincrait pas qu'il y avait matière à un verdict de culpabilité. » Comme ce ne fut pas le cas, le tribunal a prononcé l'acquittement sans avoir eu à entendre

« Il ne saurait être question d'attendre plus tard. La preuve montre que l'accusation est sans fondement »

la plaidoirie de la défense.

« Il ne saurait être question d'attendre plus tard, a lancé le juge. Toute la preuve montre que l'accusation est sans fondement. Je vous acquitte honorablement, Monsieur ! » Le juge Dionne s'est engagé à produire un jugement écrit d'ici 30 jours.

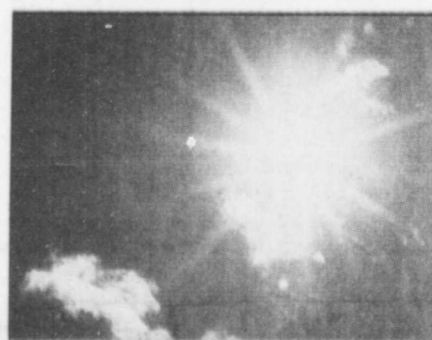
Dès l'annonce de l'acquittement de l'enseignant de 49 ans habitant Pont-Rouge, une trentaine de collègues de travail, de parents de l'école de Charlesbourg, d'amis et ses propres parents ont laissé éclater leur joie et leur soulage-

Voir SEXUELS en A 2 >

HYDRO-QUÉBEC EST-ELLE AFFECTÉE PAR LA GRÈVE ?



LA MÉTÉO



Maximum 28, minimum 14

Ensoleillé et chaud. Demain, ensoleillé le matin. Détails page C 2

QUÉBEC, 103^e ANNÉE, N° 239

FLORIDE, 1,75 \$ US

MONTREAL, OTTAWA 70¢ PLUS TAXES

60¢ PLUS TAXES

JEUDI



CERCLE Contrats

Suite de la Une

Dans les cégeps, les déboires d'Emploi Québec ont aussi des effets. « Des dizaines de programmes ne démarrent pas cet automne. Les professionnels qui agissaient comme chargé de projet ont moins de travail. Au cégep de Matane, par exemple, un chargé de projet se retrouve avec un contrat d'un mois plutôt qu'avec un contrat d'un an », rapporte Jacques Legault, président de la Fédération du personnel professionnel des collèges, affiliée à la CEQ. Pour lui, le « cafouillage à Emploi Québec » a des conséquences majeures pour les élèves mais aussi pour le personnel dont bon nombre sont à statut précaire.

Dans les centres de formation professionnelle et à l'éducation des adultes, entre 60 et 90 % du personnel enseignant a un statut précaire et est rémunéré selon un taux horaire d'environ 36\$. Si la commission scolaire n'a pas de contrat à leur donner, les employés se ramassent sur le chômage ou sur l'aide sociale. La Fédération des syndicats de l'enseignement du Québec tente cette semaine de faire le bilan des salariés touchés par les contraintes d'Emploi Québec. Il se peut que la présidente Monique Richard intervienne la semaine prochaine sur le sujet.

Les commissions scolaires jointes par LE SOLEIL ne peuvent faire un décompte précis du nombre d'employés affectés par la baisse de clientèle. « Tout dépendra si nous pouvons combler avec d'autres élèves les places laissées vacantes par les personnes réaffectées par Emploi Québec », affirme Paul Labrecque, directeur des services de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes, à la commission scolaire de La Capitale. Il sait cependant qu'au lieu d'avoir 600 références d'Emploi Québec, il en a 300. « C'est sûr qu'il y aura des impacts sur le personnel ».

À la commission scolaire des Premières-Seigneuries, la directrice générale Diane Provencher attend pour la semaine prochaine un décompte précis des contrats non renouvelés ou des réaffectations d'enseignants nécessaires. Les conséquences des problèmes qui affectent Emploi Québec sont cependant déjà tangibles pour les Premières-Seigneuries. Son centre de formation en transport de Charlesbourg verra son budget de 7 millions\$ amputé de 2,3 millions\$. Au centre de formation professionnelle Samuel-de-Champlain, ce sont 500 000\$ en moins sur un budget de 3 millions\$. Au lieu de fonctionner sur trois horaires, le centre arrêtera donc ses activités en soirée, rapporte M^{me} Provencher.

À la commission scolaire Des Découvreurs, la directrice générale Chantale Dolbec indique pour sa part que c'est un demi-million de dollars de formation qui ne sera pas donné dans ses centres.

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale.....	3 à 6
Le Québec et le Canada.....	7 à 14
Le Monde.....	15
CAHIER B	
Questions d'argent.....	1 à 8
Bourses.....	4 et 5
Opinions.....	7
CAHIER C	
Le Monde Magazine.....	1 et 2
Arts et spectacles.....	3 à 10
Votre agenda.....	4
Ce soir à la télé.....	2
Annonces classées.....	6 à 8
Décès.....	8 et 9
CAHIER D SPORTS	
Maurice Dumas.....	1
André-A. Bellemare.....	5
Statistiques.....	2 et 4
Divertissements.....	7
SERVICES	
Abonnements.....	686-3344
	1-800-463-2362
Annonces classées.....	686-3311
Carrières et Professions.....	686-3270
Internet.....	www.lesoleil.com
Promotion.....	686-3342
Publicité Détaillants.....	686-3435
Publicité générale.....	686-3270
Rédaction.....	686-3394
Renseignements.....	686-3233

NUMÉROS CHANCEUX

Les résultats des loteries en page A 13

121
joursavant l'an
2000

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division de Compagnie UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000, rue Hugues-Randoin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

SEXUELS Appui

Suite de la Une

ment. Ils se sont ensuite élançés pour l'étreindre et se réjouir avec lui en quittant la salle d'audience.

Visiblement satisfaite de cette conclusion aussi hâtive, l'avocate de l'enseignant, M^{me} Susan Corriveau, a d'abord voulu rendre hommage à celui-ci lorsqu'elle s'est adressée aux journalistes. Titulaire d'une classe de quatrième année depuis 1982 dans la même école, il a toujours été aimé des enfants et de leurs parents, conservant un dossier impeccable, a souligné l'avocate. À la suite de l'arrestation, en février, pas moins de 233 enseignants de la commission scolaire ont signé une pétition d'appui à leur collègue.

« Soudainement, après 27 ans de carrière, il est arrêté, menotté et traité de pédophile avec un battage épouvantable dans les médias, a rappelé M^{me} Corriveau. Être pédophile, c'est pire qu'être meurtrier! »

À cette époque, faut-il rappeler, cinq accusations, concernant cinq de ses élèves avaient été portées contre Marcel Beaumont. Le procureur de la Couronne, M^{me} René Verret, a expliqué hier aux journalistes que les plaintes concernant quatre d'entre elles ont été abandonnées par la poursuite après une rencontre avec leurs parents qui, incidemment, sont venus donner leur appui à Marcel Beaumont au cours de son procès de quatre jours.

On a ensuite réduit l'accusation concernant la cinquième d'acte criminel à une procédure sommaire, ce qui permettait d'éviter la tenue d'une enquête préliminaire. « C'était dans l'intérêt de tous, a indiqué le procureur, principalement de la présumée victime qui désirait livrer son témoignage au plus tôt. »

D'autre part, M^{me} Corriveau s'est dite d'avis que l'enquête policière n'a pas été à la hauteur dans le dossier de son client: « On a négligé d'aller prendre certaines informations qui auraient suscité des questions. En somme, on n'a pas poussé les choses assez loin... mais on l'a fait au procès. D'ailleurs, l'enquêteur n'a même pas témoigné au procès! »

Les deux avocats ne pouvaient guère entrer dans les détails quant au fond de la preuve faite devant le tribunal puisque, pour une bonne partie de celle-ci, on a procédé à huis clos, entre autres pour le témoignage de la présumée victime de 10 ans. Il s'avère donc impossible de rapporter la déposition de cette dernière, voire de préciser en quoi les présumés contacts sexuels auraient consisté.

Une des choses qu'il a toutefois été possible d'apprendre est que l'une des quatre fillettes à l'égard de laquelle la plainte a été abandonnée a témoigné pour la défense de son enseignant. Il en a été de même d'une autre élève.

« Ce fut un beau moment de justice, a commenté M^{me} Corriveau en rappelant le jugement qui venait d'être rendu. Le juge a compris le dommage qu'a subi mon client qui ne reçoit pas de solde depuis février. »

Les enseignants, de poursuivre l'avocate, sont vulnérables et on s'en rend compte: « C'est presque devenu une hystérie collective. On fait tellement de mises en garde aux enfants qu'ils peuvent mal interpréter certains gestes normaux d'affection. Le psychologue Louis Mignault l'a bien démontré au procès: tout peut devenir un acte sexuel dans leur imaginaire. »

En terminant, M^{me} Corriveau, a avancé la suggestion que, dans de pareils dossiers, on en vienne à tenir de véritables pré-enquêtes en ayant recours à de bonnes expertises. « On ne peut traiter des agressions sexuelles comme des vols qualifiés! »

TORONTO 14 blessés dans un manège

TORONTO (PC) — Quatorze personnes, dont de nombreux enfants, ont subi des blessures alors qu'elles effectuaient un tour de manège à la Canadian National Exhibition (CNE) en début de soirée.

Le manège, baptisé « Wave Swing », s'est apparemment effondré au moment où il devait prendre de l'altitude. Selon des témoins de la scène, le système hydraulique a semblé connaître des problèmes mécaniques plus tôt.

Présent par hasard sur les lieux, un ambulancier qui n'était pas en service a déclaré que les enfants avaient été secourus et que les blessés avaient été transportés à l'hôpital. Plusieurs ont subi des blessures au cou et au dos, mais ces blessures ne paraissent pas mettre la vie des victimes en danger. L'incident s'ajoute à une série de blessures et de décès à survenir dans des parcs d'attraction d'Amérique du Nord.

BIO Incubateur et échange d'équipement

Suite de la Une

ses en biotechnologie qui recherchent des locaux dans la région.

« On pourrait leur offrir des prix qui leur permettraient de survivre », a indiqué M. Beauchemin, en ajoutant que la municipalité discutait présentement avec plusieurs de ces entrepreneurs afin de connaître leurs besoins. Selon lui, la Ville négocie l'achat d'un bâtiment d'un million \$ qui pourrait, semble-t-il, faire l'affaire de bon nombre d'entreprises.

Les entreprises concernées y voient un trop-plein d'optimisme

Les dirigeants du nouveau parc technologique n'ont toutefois pas encore décidé de la forme que prendraient ces investissements, mais jonglent avec l'idée de construire un incubateur qui permettrait aux entreprises de s'échanger des équipements. Le projet serait financé par la municipalité, l'entreprise privée, les gouvernements et le Fonds de diversification économique de la région. « Nous avons fait des demandes et nous attendons une réponse », a indiqué le maire Corriveau.

Selon lui, des entreprises œuvrant dans d'autres domaines de la « nouvelle économie », comme le laser et l'optique, pourraient aussi s'installer éventuellement dans le parc technologique. « On veut être complémentaire à ce qui est offert dans le Parc technologique du Québec métro et ailleurs dans la région », a-t-il soutenu.

La municipalité estime que son projet n'entrera pas en compétition avec celui du Centre québécois de valorisation des biomasses et des biotechnologies, qui travaille à l'implantation d'un incubateur semblable sur la Rive-Sud. « Je pense que les entreprises de la nouvelle économie sont en pleine émergence et qu'il y aura de la place pour les deux projets », a avancé M. Beauchemin.

Les entreprises concernées se réjouissent de la tournure des événements, mais estiment que la municipalité de Saint-Augustin déborde d'optimisme en croyant pouvoir leur offrir des locaux avant la fin de l'année. « C'est la volonté de la Ville, mais elle n'est pas prête plus que les autres. Ça semble encore être des vœux pieux, même si le projet est intéressant au niveau des prix. Du côté de la Rive-Sud, ça a bougé depuis la semaine dernière. Je crois que ça pourrait débloquer plus rapidement », a expliqué Marc Bossé, directeur de Véridis Biotech.

De son côté, le directeur de Gelkem, Richard Cloutier, affirme que depuis la parution des articles du SOLEIL à ce sujet, une dizaine de promoteurs ont communiqué avec lui pour lui offrir des locaux qui permettraient à son entreprise de prendre son envol. « Avant, les promoteurs nous disaient qu'ils étaient peut-être intéressés. Maintenant, ils nous disent qu'ils veulent foncer. Et l'avantage, c'est que ça a entraîné une meilleure collaboration entre les entreprises existantes. On travaille davantage ensemble », a-t-il relaté.

Ce nouvel engouement des promoteurs pourrait sauver la vie de ces entreprises en démarrage, qui ont besoin à court terme de locaux à prix raisonnable afin de pouvoir fabriquer leurs produits et se lancer sur le marché international.

CHAUD La grogne

Suite de la Une

beaucoup de grogne dans nos rangs et qu'ils ne devront pas se surprendre qu'il y ait des mandats de grève qui sortent très très forts dans les prochains jours », a indiqué M. Massé. « On leur a même dit que l'on ne pensait pas que cette négociation allait pouvoir se régler sans grève. C'est pratiquement inévitable. »

Au cours d'une rencontre de plus d'une heure, hier, les ministres Pauline Marois (Santé et Services sociaux), François Legault (Éducation) et Jacques Léonard (Conseil du trésor) ont assuré les chefs syndicaux que de nouveaux mandats avaient été confiés aux comités patronaux de négociation pour accélérer les discussions en vue d'en arriver à un règlement négocié à l'automne et pour orienter les échanges sur des « sujets majeurs » comme la précarité d'emploi et l'organisation du travail.

« Nous nous attendons à ce qu'il y ait des étapes très significatives qui soient franchies aux cours des prochaines semaines », a affirmé Jacques Léonard, qui parle maintenant de « négociations intensives » sur les aspects normatifs des conventions collectives.

Les leaders syndicaux qui étaient venus à Québec pour demander du « mouvement » aux tables de négociation et un engagement ferme de la part des dirigeants politiques de régler les négociations à l'automne sont sortis, somme toute, satisfaits de leur rencontre. « La bonne foi semble là, mais c'est dans l'action aux tables de négociation que l'on sera en mesure d'évaluer la nature de l'engagement réel du gouvernement », soulignait la présidente de la CEQ, Monique Richard.

Quoiqu'il en soit, le président de la CSN, Marc Laviolette, a assuré que la mobilisation des syndiqués du secteur public allait se poursuivre. Dès la semaine prochaine, le Front commun va faire connaître la stratégie qu'il entend déployer afin de forcer le gouvernement à négocier sérieusement avec ses 415 000 salariés, notamment sur la question des salaires.

Pour les trois chefs syndicaux, il est clair que les majorations salariales de 5% proposées pour les trois ans de la durée de la convention collective ne satisfont pas les attentes des 315 000 travailleurs représentés par le Front commun et que le gouvernement devra bonifier son offre d'autant plus que des économistes commentent déjà à prédire que les surplus budgétaires du gouvernement pourraient dépasser le cap du milliard \$ cette année.

« On n'acceptera pas la première offre patronale », a souligné Monique Richard qui, à l'instar de ses deux camarades, affirme que l'État priverait ses travailleurs au droit à la négociation s'il devait maintenir son offre de 5%. « On n'acceptera pas de décret », a juré Henri Massé.

En conférence de presse, le président du Conseil du trésor est demeuré intraitable sur la question des salaires: l'offre respecte le cadre financier de l'État et se compare avantageusement aux augmentations versées dans le secteur privé. Et si les surplus devaient être plus importants que prévu — ce que doute Jacques Léonard — ils serviraient d'abord et avant tout à répondre « aux besoins de toute nature qui se manifestent dans la société québécoise ».

Par ailleurs, le Front commun a donné, hier, une image d'unité. « N'essayez pas de partir de chicanes, il n'y en aura pas! » a affirmé Henri Massé en laissant savoir que les centrales syndicales étaient sur le point d'aplanir toutes leurs divergences sur les différentes stratégies pour régler le dossier de l'équité salariale. « Le Front commun est plus en vie que jamais et il est là pour rester », a insisté le président de la FTQ.

LE TRENTE ET UN®

la maison
simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY - GALERIES DE LA CAPITALE - VIEUX-QUÉBEC
MONTREAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

**Le veston capuchon
flanelle de laine**

Lignes extrêmement épurées, coupe allongée parfaitement architecturée, c'est le veston gris flanelle en version actuelle avec capuchon amovible boutonné sous le col. Signé «For You» 38 à 44... 295,00 Pantalon sans plis 135,00

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

Chirac et Pelletier honorés à Québec

MICHEL HÉBERT
Presse canadienne

■ QUÉBEC — Le chef de cabinet de Jean Chrétien, Jean Pelletier, partagera avec le président de la France, Jacques Chirac, les honneurs qu'on leur réserve aujourd'hui à Québec à titre de fondateurs de l'Association internationale des municipalités francophones.

Les deux hommes se connaissent depuis longtemps, s'étant liés d'amitié alors que l'un était maire de Québec et l'autre maire de Paris.

Une plaque commémorant leur initiative passée sera dévoilée au parc de la Francophonie, à deux pas de l'Assemblée nationale, aujourd'hui, en présence de représentants de la ministre fédérale Lucienne Robillard, de la ministre des Affaires municipales, Louise Harel, et du secrétaire général de la Francophonie, Boutros Boutros-Ghali.

«CAPITALE NATIONALE»

Cette cérémonie a de quoi faire sourire: l'homme de confiance du premier ministre Chrétien se retrouve sous les feux de rampe, au cœur de Québec, alors que fait rage le débat sur l'attribution du titre de «capitale nationale».

Cette ironie du sort sera moins douce aux yeux du premier ministre Lucien Bouchard qui pourra y voir le signe des bonnes relations qu'entretiennent Paris et Ottawa.

Après le Sommet de la francophonie, le président français quittera Moncton pour se rendre au Nunavut en compagnie du premier ministre Chrétien, un

L'ex-maire de Paris et l'ex-maire de Québec s'étaient liés d'amitié

voyage à nette saveur touristique.

Les activités de l'Association des municipalités francophones permettront à Jacques Chirac de rencontrer privément le premier ministre Bouchard, à l'Assemblée nationale, cet après-midi.

Outre les dossiers de l'heure francophone, ils auront l'occasion de discuter en toute quiétude du projet souverainiste du gouvernement Bouchard et de son intention de tenir un référendum avant l'an 2001.

La France, qui louvoie depuis des années entre «la non-indifférence et la non-ingérence», a décidé, sous l'impulsion du président Chirac, «d'accompagner le Québec», peu importe le choix politique qu'il fera.

L'ambassadeur français Denis Bouchard a cependant soufflé du froid sur cet «accompagnement» en laissant entendre, à Ottawa cette semaine, que la France n'avait jamais formellement reconnu le peuple québécois. Ses propos ont soulevé l'ire de la ministre des Relations internationales, Louise Beaudoin.

Elle pourra tirer cette affaire au clair au cours de l'entretien qu'elle aura avec le président Chirac, ce midi.



La minifourgonnette s'est retrouvée sur des conduits de l'usine Daishowa pleins de mazout et de vapeur d'eau chaude.

Miraculé du volant

Il tombe en bas de l'autoroute

ISABELLE MATHIEU
Le Soleil

■ QUÉBEC — Comment appelle-t-on un automobiliste qui tombe en bas de l'autoroute Dufferin-Montmorency, va s'écraser sur des conduits de mazout et s'en tire avec des blessures? Un miraculé.

C'est ce qualificatif qui colera dorénavant à un résident de Beauport qui a vécu toute une mésaventure hier midi.

L'homme de 38 ans, qui souffrirait de sclérose en plaque selon des témoins, a été victime d'un malaise

vers 11 h 50 alors qu'il roulait en direction est sur l'autoroute Dufferin-Montmorency.

Il a voulu prendre la sortie Des Capucins, mais, incapable de négocier la

Il a été atteint d'un malaise en conduisant son véhicule

courbe, il n'a pu empêcher sa minifourgonnette de passer entre les deux garde-fous. L'automobiliste a ensuite dévalé l'abrupte pente et s'est retrouvé dans une situation très précaire, 100 mètres plus bas, appuyé contre une clôture métallique et surtout des conduits de l'usine Daishowa pleins de mazout et de vapeur d'eau chaude.

Comme ces derniers tuyaux contenaient pas moins de 130 livres de pres-

sion, le blessé et les secouristes auraient certainement été brûlés s'ils avaient cédé sous le poids du véhicule avant que les autorités de l'usine ne les vident.

Le relationniste de la Sûreté municipale de Québec Dany Simard a pu se remettre dans son époque de patrouilleur puisque, circulant dans le secteur, il a été un des premiers au secours de l'automobiliste.

«Avec les pompiers et le superviseur des ambulanciers, on voulait lui donner les premiers soins, mais on a dû stabiliser le véhicule avec un câble blindé pour qu'il ne bascule pas», explique Dany Simard.

Les ambulanciers ont ensuite conduit le blessé toujours conscient à l'hôpital. Selon la police, ses blessures ne mettraient aucunement sa vie en danger.



L'ancien premier ministre de la France et actuel maire de Bordeaux, Alain Juppé (à droite), s'entretient avec le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, au cours d'une visite de la ville, hier, à Québec. M. Juppé fera partie des quelque 200 maires attendus à Québec aujourd'hui à l'occasion de la réunion de l'Association internationale des municipalités francophones.

Les Dubé-Martineau déménagent

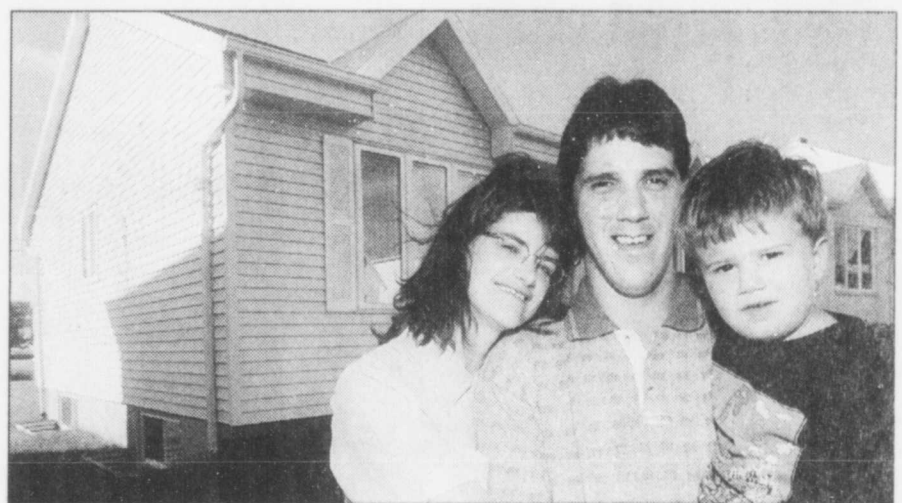
BEAUPORT — «On serait fou de dire non quand on peut habiter une si belle maison gratuitement pendant cinq ans.» Malgré cet enthousiasme, Patrick Dubé et Louise Martineau, les gagnants de la maison Expo Québec, gardent les deux pieds sur terre.

Rencontré 48 heures après avoir vécu un grand moment d'émotions, le couple de Beauport, dans la jeune trentaine, a eu le temps de penser à ce que serait sa vie dans la luxueuse résidence. C'est un beau cadeau dans lequel on veut vivre l'esprit tranquille pendant au moins cinq ans, mentionne Louise Martineau.

Sous le coup de l'émotion, on se dit que c'est quasiment trop beau, ça fait peur, raconte son conjoint. Ils n'ont pas dormi dans la nuit de dimanche à lundi. Non pas à cause de l'énervement, mais parce qu'ils se sont mis à réfléchir à tous les détails à régler, dont la vente de leur maison. Même le petit Jérémie, deux ans, a passé une très mauvaise nuit. Sans doute sentait-il la fébrilité dans l'air.

Est-ce que ça va changer nos vies? Voilà la grande question que se sont posée les heureux gagnants. Oui, un peu, mais pas trop, semble être la réponse. Et voilà pourquoi la décision de déménager est prise.

L'un des changements sera l'éloignement de la famille et des amis. Patrick et Louise sont deux Beauportois pure laine. Ils y sont nés et y vivent encore. Mais le déménagement dans le quartier Le Mesnil ne les inquiète pas trop. Ils sont bien conscients, qu'au début du moins, la visite sera nombreuse. On organisera des journées portes ouvertes, une pour la famille, une pour les amis et



Les heureux gagnants vendront leur maison de Beauport pour déménager au Mesnil.

une autre pour les copains du travail, lance Patrick à la blague.

Les deux pieds bien sur terre, signifie que les Dubé-Martineau envisagent bien plus que cinq ans dans leur petit château. Le prix ne comprend pas seulement la maison, mais tous les frais qui s'y rattachent pendant cinq ans, comme les taxes, l'électricité, le téléphone et le câble. Pendant ces cinq années, ils entendent économiser une bonne partie de l'argent qu'ils auraient normalement déboursé pour habiter une autre maison.

6200\$ DE TAXES

Dans cinq ans, ils puiseront donc dans cette réserve pour payer notamment les taxes, évaluées à environ 6200\$. La valeur du prix offert par la Fondation Tanguay est 475 000\$, ce qui inclut tout l'ameublement et les frais des cinq premières années.

L'évaluation municipale de la maison se situe aux environs de 360 000\$.

Le tirage de la maison Expo Québec est organisé par et aux profits de la Fondation Tanguay. Selon Guillaume Gagnon, directeur général de la fondation, cette formule de tous les frais payés pendant cinq ans explique l'engouement pour la maison. La fondation est associée à Expo Québec depuis trois ans, et chaque année, les gagnants de la maison l'ont habitée, se réjouit M. Gagnon.

La situation est différente pour l'autre maison de rêve, celle du club Kinsmen. Dans ce cas, le gagnant a le choix entre une luxueuse résidence et les frais pour un an, ou un montant de 150 000\$. Ces trois dernières années, le gagnant a choisi l'argent, laissant le club avec une maison à vendre. La maison de cette année a été récemment mise en vente. Le prix demandé est de 289 000\$.

Donnez les outils à un enfant défavorisé pour qu'il puisse lui aussi se rendre au sommet.

Opération Bonne Mine

Du 19 août au 17 septembre 1999



Faites un don :

en appelant au
1 877 257-MINE (6463)
ou par la poste à :

Opération Bonne Mine (S.A.J.E.)
2225, rue Henri-Bourassa
Québec (Québec)
J1J 3X1



Bernard Voyer, explorateur

LE SOLEIL

JEAN COUTU

La Société de Saint-Vincent de Paul

Fondation québécoise pour l'alphabétisation

Association des Optométristes du Québec

TVA

CITE

QUÉBEC

Modifications à la circulation

Pour cause de Tour cycliste Trans-Canada 1999 dans la région de Québec, des modifications seront apportées à la circulation dans les rues de la Capitale. Ainsi, de 18h30 aujourd'hui à 16h demain, la circulation sera interdite sur Grande Allée Est, entre la place George-V Est et Ouest. Même chose demain, entre 9h et 16h, sur la place George-V Est et Ouest, entre l'avenue Wilfrid-Laurier et Grande Allée Est, et sur l'avenue Wilfrid-Laurier, entre la place George-V et l'extrémité est de l'avenue Wilfrid-Laurier. Entre 11h et 16h, la circulation sera aussi interdite sur le parcours du Tour cycliste. Les coureurs emprunteront la Grande Allée vers l'ouest, puis l'avenue Taché et les plaines d'Abraham, pour revenir sur le chemin Saint-Louis à l'intersection de l'avenue de Bougainville, qu'ils suivront vers l'ouest jusqu'à la côte de l'Église, à Sillery. Le peloton reviendra ensuite vers Québec par le boulevard Champlain, la rue du Marché-Champlain, la rue Dalhousie, la côte de la Montagne, la rue du Fort et la rue Saint-Louis, pour rejoindre le point de départ. J.L.

Travaux pour consolider la falaise

La Commission des champs de bataille nationaux a amorcé hier le dernier virage d'une série de travaux commencés en 1995 sur la falaise du parc des Champs-de-Bataille, de la côte Gilmour au Cap-aux-Diamants. D'une durée de huit semaines, cette opération se terminera à la fin octobre et aura coûté 850 000\$. Ces travaux visent à consolider le secteur le plus à risque de la falaise, en raison des éboulis qui survenaient le long du boulevard Champlain. J.L.

QUÉBEC

Pas d'enlèvement des ordures, lundi

Il n'y aura pas d'enlèvement des ordures sur le territoire de la Ville de Québec le lundi 6 septembre, fête du Travail: leur collecte sera reportée au jeudi 9 et celle des matières recyclables au mercredi 8. Les bureaux seront fermés. Les services essentiels seront maintenus. En cas d'urgence pour les travaux publics, le numéro est le 691-6206. Les parcomètres ne seront pas en fonction le long des rues, mais ils le seront dans les parcs de stationnement. On pourra circuler dans les voies réservées. Les installations récréatives seront ouvertes si c'était déjà prévu à l'horaire. La bibliothèque Gabrielle-Roy ouvrira aux heures habituelles. Les bibliothèques de quartier seront fermées, tout comme la billetterie du Palais Montcalm. R.F.

HÉBERTVILLE

Deux incendies en deux jours

La paisible municipalité d'Hébertville, au Lac-Saint-Jean, a été le théâtre de deux incendies majeurs en autant de jours. Une ferme laitière du rang Saint-Léandre a d'abord été rasée par les flammes, vers 1h mardi. Au moins 60 vaches ont péri dans l'incendie, qui a fait plusieurs centaines de milliers de dollars. Selon la SQ, le feu a pris naissance dans le séchoir à paille. Vingt-quatre heures plus tard, l'usine d'eau embouteillée Mélys, située sur le chemin du mont Lac-Vert, a été complètement détruite par le feu, causant encore une fois des pertes qui frôlent le million\$. La bâtisse était complètement embrasée à l'arrivée des pompiers. Les enquêteurs ne connaissent pas encore l'origine de l'incendie. I.M.



BAIE-COMEAU

Cultivateur de mari pris sur le fait

Jocelyn Nadeau croyait avoir bien caché ses plants de marijuana au lac Blanc, à une vingtaine de kilomètres à l'est de Godbout. Mais la Sûreté du Québec lui a mis la main dessus alors qu'il jardinait. Ils ont arrêté Nadeau mardi sur sa plantation maison, qui n'était accessible que par bateau. La SQ a saisi 285 plants de pot, évalué à 1000\$ chacun. Les plants ont été démarrés dans une culture hydroponique et ensuite plantés dehors. Nadeau, 23 ans, habitant à Saint-Édouard de Lotbinière, a comparu hier au palais de justice de Baie-Comeau. Il a été libéré sous caution et devra revenir devant un juge de la Cour du Québec le 4 octobre pour être accusé de production de cannabis. Nadeau n'a aucun antécédent judiciaire. C'est une information anonyme qui a conduit les policiers à cette découverte. Il s'agit de la plus importante saisie du genre, cette année, sur la Côte-Nord. S.P.

SAINT-APOLLINAIRE

Le Pignon en feu

Le bar Le Pignon de Saint-Apollinaire a été la cible d'incendiaires, la nuit dernière. Des suspects auraient lancé un projectile dans une fenêtre de l'établissement, vers 4h30. Le feu a éclaté sur la galerie arrière ainsi qu'à l'intérieur du bar. Grâce à une intervention rapide des pompiers, l'incendie n'a fait que peu de dommages. Les enquêteurs croient que ce sinistre est d'origine criminelle. Des témoins auraient d'ailleurs vu deux individus quitter les lieux en catastrophe à bord d'une voiture. Si les policiers ne peuvent relier le bar Le Pignon aux motards, ils savent très bien que les Hell's Angels y ont fait halte la semaine dernière, en route pour leur rassemblement de Québec. I.M.

BORALEX À RIMOUSKI

La CSST ne dévoilera rien avant un bout de temps

Les résultats de la simulation de l'accident de travail survenu la semaine dernière à la centrale hydroélectrique de Boralex à Rimouski ne seraient pas connus avant la fin de l'enquête, qui pourrait durer deux mois. Il n'est pas habituel, a souligné Guy Daigle, porte-parole de la CSST, de faire connaître, étape par étape, le contenu d'une enquête sur un accident de travail. Les tests devaient porter sur le disjoncteur qui, après avoir été mis à l'arrêt, a laissé assez de courant pour relancer la turbine qui a broyé à mort deux travailleurs. C.T.

MORT DE LA QUÊTE

C'est tout L'Archipel d'entraide qui pourrait être remis en question

ALAIN BOUCHARD

Le Soleil

QUÉBEC — C'est peut-être l'avenir de L'Archipel d'entraide lui-même que pourrait remettre en question la mort du journal de rue *La Quête*, au centre-ville de Québec.

«Les coupures que nous sommes actuellement obligés d'effectuer nous ramènent cinq ans en arrière», a déclaré hier au SOLEIL le président du Conseil d'administration de l'organisme. «Et qui recule, court malheureusement le risque de disparaître un jour», ajoutait Christian Rouleau.

L'Archipel d'entraide, en 1990, tout autant que *La Quête*, en 1995, ont été fondés pour secourir les démunis sociaux de tous genres.

Le périodique communautaire disparaît après quatre ans (voir nouvelle d'hier en page A-5) parce que son unique et indispensable artisan permanent, en l'occurrence le coordonnateur

Christian Massé, ne peut plus être payé. Il touchait environ 25 000\$ par année. L'Archipel a également mis à pied la coordonnatrice même de l'organisation, en même temps que l'un de ses quatre travailleurs de rue.

«Nous avons perdu des dons du fait que la Fondation Gilles-Kégle a quitté nos murs», explique Rouleau. Sans compter que si nos subventions ne diminuent pas réellement, elles n'augmentent pas non plus. Alors que nos frais fixes, eux, vont toujours vers le haut.»

Le budget annuel de L'Archipel se chiffre par 250 000\$, dont 135 000\$ proviennent de la Régie régionale de la santé et des services sociaux.

«*La Quête* était pour nous un bébé prioritaire, dit le président de L'Archipel. Mais encore faut-il commencer par assurer notre propre survie. Et on se dirigeait vers un déficit de 100 000\$, dans le cas où nous n'aurions pas effectué les coupures annoncées.»

La grande bataille qu'a perdue *La Quête*, et ce qui lui a coûté la vie en bout de ligne, de l'avis de Christian Massé, aura été son incapacité à se faire reconnaître comme journal communautaire. À l'instar, par exemple, des radios sans but lucratif comme Radio-Basse-Ville ou CKRL-MF.

«Avoir été reconnue média communautaire aurait automatiquement valu une subvention de 35 000\$ par année à notre publication, explique Massé. Alors que nous avions seulement le statut de journal de réinsertion sociale.»

Le dernier numéro de *La Quête*, actuellement en vente sur la rue, a ironiquement comme thème Jeunesse d'aujourd'hui. Il a été imprimé à 3000 exemplaires, alors qu'il a déjà atteint un tirage de 10 000 copies dans ses meilleurs moments. Tous ses articles étaient l'œuvre d'auteurs bénévoles.

L'itinérant, de Montréal, reste désormais le seul journal de rue francophone en Amérique.

N'être qu'un journal de réinsertion lui a coûté un octroi de 35 000\$

Défilé de mode au domaine Cataract, le mercredi 6 octobre, 18h

RODIER

Place Ste-Foy 656-4350

Propriétaire: Danielle Morali, 498 boutiques, 1er fabricant de maille au monde

En exclusivité à Québec

DEVERNÖIS

Défilé de mode Cataract, Mercredi 6 octobre à 18h Souper inclus. Information: 681-3010 Caroline Martin

Boutique

Danielle Morali

Place Ste-Foy - 656-9141

30 ans d'expérience, 9 conseillères en mode, 2 couturières à votre service

LA NOUVELLE JAGUAR S-TYPE

DEUX CENT QUARANTE CHEVAUX. TOUS DES PUR-SANG.

Bon pedigree ne saurait mentir, qu'il soit automobile ou hippique. Composez 1 800 4-JAGUAR ou visitez www.jaguar.com/s-type

L'ACCORD PARFAIT de l'ART et de la TECHNIQUE JAGUAR

LE GRAND TRIANON AUTOMOBILES LTÉE 1350, Jean-Talon Nord, Ste-Foy (418) 687-3566



Le directeur adjoint du pénitencier de Donnacona, Pierre Laplante.

DONNACONA

Sept détenus vendeurs de drogue envoyés au « trou »

ISABELLE MATHIEU
Le Soleil

■ DONNACONA — Deux semaines après l'arrestation d'un cuisinier surnuméraire qui aurait fait entrer de la drogue au pénitencier de Donnacona, sept détenus qui géraient le réseau de stupéfiants se retrouvent au « trou ».

Les sept individus, résidant dans l'aile 240 où demeurent notamment les Hell's Angels, ont été placés en cellule d'isolement mardi matin, avant le début des activités des détenus.

« Ils sont reliés à un réseau de trafic de stupéfiants et d'économie souterraine dont les têtes dirigeantes sont à l'intérieur, mais qui a des ramifications à l'extérieur », explique le directeur adjoint du pénitencier de Donnacona, Pierre Laplante.

Après avoir fouillé le secteur, les autorités carcérales n'ont trouvé aucun stupéfiant, mais plutôt des documents qui prouveraient l'existence du réseau.

« On va examiner le tout pour voir si des accusations peuvent être portées, évalue Pierre Laplante. On peut aussi régler ça à l'interne, avec des sanctions administratives ou

des transferts dans des établissements au Québec et à l'extérieur de la province. »

Le directeur adjoint est certain d'une chose, ces détenus ne peuvent retourner au sein de la population carcérale car ils poursuivraient immanquablement leur commerce illicite.

CUISINIER ARRÊTÉ

La direction estime avoir passablement disloqué ce réseau de vente de drogue du pénitencier, puisqu'il y a deux semaines, le 18 août, elle a fait arrêter un cuisinier à temps partiel qui avait réussi à faire entrer une bonne quantité de drogue.

Lors de son arrestation, l'homme d'environ 30 ans, embauché en avril, a admis aux policiers qu'il avait transporté en prison 200 grammes de haschisch à la fin de juillet. Selon Pierre Laplante, il s'apprêtait à livrer une autre commande.

La direction de Donnacona avait commencé à enquêter sur ce cuisinier lorsqu'elle a su qu'il accumulait les billets d'infraction impayés et qu'il entretenait des relations avec les Hell's Angels. La Sûreté du Québec a perquisitionné la demeure du cuisinier et y a trouvé 1500 pilules de Valium et une poudre blanche qui pourrait être des stéroïdes anabolisants.

Le cuisinier a perdu son emploi et comparaitra par voie de sommation au cours des prochaines semaines.

Une fouille a permis de découvrir des documents prouvant qu'il existe un réseau de trafic de stupéfiants

Protégée malgré elle
Agressée 3 fois par son mari, une jeune mère voulait qu'il soit libéréRICHARD HÉNAULT
Le Soleil

QUÉBEC — Déjà en attente de deux sentences pour des voies de fait commises sur son épouse, en juin puis en novembre 1998, un militaire de la base de Valcartier s'est vu refuser toute nouvelle mise en liberté provisoire, hier, après avoir été encore accusé de voies de fait sur sa jeune épouse enceinte de 25 semaines.

« Ça dépasse tout entendement », s'est écrié le juge Narcisse Proulx après avoir écouté les témoins appelés à la barre par le procureur de la Couronne, M^{re} Georges Letendre. « La victime vole au secours de son mari violent qui s'est attaqué deux autres fois à elle », a ajouté le magistrat.

Le dernier crime attribué à Jarrett Middleton, 25 ans, aurait été commis vendredi, selon deux témoins, qui ont toutefois été démentis par la présumée victime elle-même. Selon une voisine, la jeune femme de 22 ans courait dans la rue, disant que son mari voulait la tuer.

« Laissez-le pas me pogner, il va me tuer », aurait-elle dit au père de la voisine, en tremblant et en pleurant. Pendant ce temps, Middleton aurait été vu fracassant une glace de la voiture du couple.

De son côté, Éric Girard, l'enquêteur de la police militaire, a confirmé avoir reçu des appels de la voisine et de son père lui relatant ces faits. La présumée victime avait une marque à la jambe, causée par une espadrille lancée par le prévenu, ce que la jeune femme a aussi nié.

LA VICTIME DÉMENT

Déjà au moment de l'intervention policière, cette dernière, « hystérique » selon M. Girard, refusait de porter plainte. L'enquêteur a noté dans la cuisine de la résidence du couple un trou dans le mur fait par le poing de Jarrett, ainsi qu'un fouillis dans leur chambre, l'individu ayant tout lancé à travers la pièce.

La dispute de vendredi serait née d'une mésentente au sujet d'un événement déménagement. Il appert que la jeune femme désirait quitter la base de Valcartier alors que le militaire préférait y demeurer.

Appelée à sa demande à la barre, la présumée victime, déjà mère d'un enfant, a indiqué qu'elle connaît Middleton depuis deux ans. Ils se sont mariés en août 1998.

Après avoir contredit les versions des autres témoins, elle a assuré le juge qu'elle ne craint pas son mari. « Je n'ai rien à lui reprocher envers moi, a-t-elle soutenu. Il n'est pas parfait, mais il y a une grande amélioration et il ne m'a rien fait. C'est moi qui fais des scènes pour rien. Ce serait dommage qu'il paye pour quelque chose qu'il n'a pas fait. »

Dans cette optique, la jeune femme était disposée à aller vivre chez sa mère, au Lac-Saint-Jean, si Middleton avait été mis en liberté provisoire.

Enfin, une agente de probation, Suzanne Moreau, a brossé un tableau assez sombre des conclusions provenant des rapports sur le prévenu déjà rédigés pour une première mise en liberté provisoire et en vue du prononcé des sentences. Après les premières voies de fait, l'interdit de contact avait été levé à la demande de l'épouse.

Il y a ensuite eu escalade dans le degré de violence lors de l'événement de novembre. Cette fois, il a fallu convaincre la jeune femme de porter plainte bien qu'elle ait été frappée très violemment à la tête et qu'elle ait été menacée d'un couteau ainsi que d'être étouffée à l'aide d'un oreiller.

Le couple en perpétuel conflit a été qualifié de dysfonctionnel par les professionnels, l'homme, très impulsif, présentant un risque de violence élevé et, la femme, un degré de tolérance très élevé. Le prévenu n'en a pas moins participé, par obligation, à diverses thérapies contre la violence et pour la gestion du stress.

Après tous ces témoignages, l'avocat du militaire, M^{re} François Cauchon, n'a appelé aucun témoin à la barre et a soumis le tout au juge. Le procureur de la Couronne n'a pas eu à plaider non plus, la décision du juge Proulx ayant été vite prise.

« Il faut protéger les victimes, surtout celles qui n'en voient pas l'utilité », a-t-il dit, avant de demander la transcription des témoignages rendus, vraisemblablement à l'intention du juge qui rendra la sentence. C'est donc le 8 septembre que ceci aura lieu.

www.lesoleil.com

DERNIER AVIS
ENCAN PUBLIC
AUTORISÉ
À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE QUÉBEC
CARGAISON DE VALEUR SAISIE À DÉFAUT DE PAIEMENT

Tapis rares de Perse noués à la main et tapis d'Asie tissés à la main en provenance d'Iran, de Turquie, de Russie, de l'Inde, du Pakistan, du Cachemire, etc., faits à la main de pure laine, soie, poil de chameau et autres fibres naturelles, ainsi que beaucoup d'autres tapis traditionnels persans, en plus de marchandises supplémentaires.

ROLEX, CARTIER, PIAGET, PATEK PHILIPPE, OMEGA
Montres pour hommes Rolex President, GMT Master, montres de plongée, Oyster, Jubilee, montres pour femmes President, Jubilee, 2 tons, Oyster, Cartier Pasha pour hommes, Santos, Panthère, Cartier pour femmes en or 18K et 2 tons, Piaget Dancer pour hommes et femmes en or 18K et plusieurs autres.

BIJOUX FINS - SOLITAIRES, BAGUES, COLLIERS, BRACELETS, BOUCLES D'OREILLES
Bagues en 14, 18K et platine avec gros solitaires en forme de poire, tailles marquise, princesse et ronde de 1 à 5K. Gros collier de diamants et d'émeraudes avec 13,2K de diamants + 2,9K d'émeraudes sur une rangée de perles. Collier en platine Tennis avec 13,15K de diamants de qualité supérieure. Bracelet Tennis en or ou jaune 14K avec 9,33K de diamants de qualité supérieure. Bagues d'émeraude et de diamant, bagues de saphir et de diamant, bagues de rubis et de diamant, boucles d'oreilles, bracelets, etc.

TOUS LES DROITS DE DOUANE ET TAXES ONT ÉTÉ PAYÉS, MARCHANDISE CÉDÉE SEULEMENT POUR PAIEMENT ET PRISE DE POSSESSION IMMÉDIATS

Date: Fin de semaine de la fête du Travail
Samedi 4 septembre 1999 - encan à 14h
Inspection publique et enregistrement à partir de 13h
Endroit: Aéroport de Québec - Entrepôt douanier de fret aérien
706, 7e Avenue, aéroport de Québec

Chaque pièce sera étiquetée individuellement. Certificat d'authenticité. Tous les droits de douane et les taxes ont été payés sur la marchandise. Place d'identité valable requise lors de l'enregistrement. Des frais à l'acheteur de 15% seront ajoutés. Certaines conditions peuvent s'appliquer ou ne pas s'appliquer. Plusieurs articles fabuleux seront vendus aux ENCHÈRES SANS RÉSERVE NI MISE À L'ENCHÈRE. Certaines réserves peuvent s'appliquer. 1275932 Ontario Inc. Les commissaires-priseurs Heritage Ltd. 1 800 396-9236.



UNE PRIME À LA PUISSANCE 10

Recevez une prime de 10 articles avec tout achat de 26 \$ ou plus de produits Estée Lauder.
• Deux rouges à lèvres, True et All day • Fard à joues All day • Pinceau à fard • Duo ombre à paupières • Applicateur d'ombres • Plus que Mascara • Nettoyant Soft Clean • Ampoules Pleasures pour homme et femme • Sac à cosmétiques.

Une prime par personne. En vigueur jusqu'au 19 septembre 1999, ou jusqu'à épuisement des stocks.

ESTÉE LAUDER

Découvrez Uline

Ce fluide aide à corriger et diminuer l'apparence des fines lignes et ridules ainsi qu'à prévenir la formation de nouvelles lignes.
Uline 15 ml, 47,50 \$.

RENTRÉE 1999

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537

CARREFOUR (AVAL) (450) 682-4537

PLACE STE-FOY (418) 652-4537

www.lesoiles.com

AILES
LES AILES DE LA MODE

Je me fais plaisir

POUR LA RENTRÉE, C'EST POULIOT

Découvrez la nouvelle façon de vous chausser

Une chaussure exclusive et de qualité supérieure qui contrôle et améliore la stabilité.

Une chaussure mode:



Robuste

Durable

Bien ajustée

POULIOT

2990, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy

Tél.: (418) 652-0100

NATURE ET FAUNE

Un festival qui propose 65 activités sur trois jours

QUÉBEC — Un total de 65 activités dans 16 sites différents, répartis dans neuf municipalités, se dérouleront du 3 au 6 septembre dans le cadre du festival nature et faune. Amuser tout en sensibilisant les gens à la nature et à l'environnement est le but du premier festival du genre, précise George Nolan.

Le président de Conservation faune aquatique de Québec, organisateur du festival, concède que les Québécois ont pris conscience de l'importance de préserver la nature. Mais il reste encore du chemin à parcourir. Peut-être qu'on ne retrouve plus de vieux frigos jetés à la rivière, mais il y a encore des sacs de poubelle égarés, illustre-t-il.

LA CONSERVATION

Les personnes qui participeront aux différentes activités du festival découvriront de beaux endroits qu'ils auront sans doute envie de conserver, ajoute Bernard Beaudin, pdg de la Fondation de la faune du Québec, un des principaux commanditaires du festival de la fin de semaine.

Des activités de pêche en ville, dans le bassin au pied de la chute Montmorency, au parc Saint-Pierre à Charlesbourg, et au parc Richelieu, à Sainte-Brigitte-de-Laval figurent parmi les activités.

Les autres endroits à fréquenter pour participer au festival sont le domaine Maizerets, le manoir du Lac-Delage, l'Agora du Vieux-Port, le canyon Sainte-Anne, le marais du nord, à Lac Saint-Charles, le camping Beauport, la réserve de Cap-Tourmente, et le club nautique de Lac-Beauport.

Randonnée cycliste et pédestre, initiation au kayak, interprétation de la nature, randonnée en rabaska, orienting et survie en forêt sont quelques-unes des activités au programme. La majorité des activités sont gratuites. Pour les autres, il faut déboursier 5 \$ pour un passeport familial.

VAL-BÉLAIR

Tout le monde veut un nouveau chemin... mais personne ne veut payer

ROBERT FLEURY
Le Soleil

■ VAL-BÉLAIR — Le chemin Bélaire est dans un état lamentable. Ses résidents, ses élus, le maire de Val-Bélaire, le ministre délégué aux Transports, tous en conviennent. Mais personne ne veut en payer la réfection, des travaux estimés à près de 5 millions \$.

Le chemin Bélaire, c'est une route de campagne issue du prolongement de la route de l'Église à la hauteur de Montolieu. Elle longe le nord-ouest du mont Bélaire pour devenir le rang des Érables à Sainte-Catherine de la Jacques-Cartier.

Les histoires de suspensions brisées et de pneus fendus se comptent à la douzaine... Jusqu'à des camions de l'armée qui y auraient perdu leurs essieux quand ils s'y sont aventurés, nous dit-on. Les réclamations affluent mais elles restent lettres mortes.

« C'est épouvantable. Le châssis de ma voiture est en train de se briser en deux », déplore Isabelle Papineau du comité pour la réfection du chemin Bélaire. Elle a dû se payer trois changements de suspension.

Un bref essai routier nous a rapidement convaincus qu'on ne pouvait guère circuler à plus de 50 ou 60 km/h même si la limite est de 70 km/h.

« La route est un danger public. On reçoit beaucoup de plaintes », avoue Diane Bourbeau, la conseillère du quartier.

« On s'est fait passer un sapin par le gouvernement en 1974 quand il nous a remis le chemin. Cette route-là est finie. Nous sommes bien d'accord pour



Des résidents excédés y sont même allés d'une affiche de leur cru...

Même des camions de l'armée y auraient perdu leurs essieux...

faire les travaux mais qui va payer? » rétorque Claude Beaudoin. « Je ne sais pas dans quelles circonstances le transfert a été effectué car je n'étais pas là mais ça n'a pas été fait correctement. J'ai amené députés et ministres plusieurs fois sur le chemin Bélaire, sans résultats », déplore le maire.

Lors de la réforme Ryan, en 1993, l'autre tronçon de route a été transféré à Sainte-Catherine, en bon état cette fois. La comparaison étonne.

« Pour moi c'est clair que sa réfection est la responsabilité du gouvernement même si le chemin nous appartient », dit le maire, lequel souhaite un nouveau programme d'infrastructures Canada-Québec-municipalités pour pouvoir réaliser les travaux.

« Je ne peux quand même pas imposer une taxe de secteur, ça n'aurait pas de bon sens », observe le maire. La facture serait astronomique pour la centaine de résidents.

La conseillère Diane Bourbeau pense aussi que la solution, ce serait un programme d'infrastructures, si Ottawa en remettait un sur pied, « mais encore faudrait-il que le maire en fasse sa priorité », dit-elle.

Le ministre délégué aux Transports Jacques Baril avoue avoir été sensibilisé par le maire Beaudoin.

« Nous n'avons pas de programmes pour ça. Ce n'est pas la seule route au Québec qui est dans cet état. Et ailleurs, il n'y a pas un seul résident parfois », dit-il, sans toutefois fermer la porte à une éventuelle participation gouvernementale.

AMIANTE

Une coop de placement des travailleurs 90 000 heures de « location » prévues chaque année

IAN BUSSIERES
Collaboration spéciale

THETFORD MINES — Le Coopérative de placement de travailleurs Frontenac vient de voir le jour dans l'Amiante avec comme objectif de fournir au total 90 000 heures de travail par année aux chercheurs d'emploi de la région, soit l'équivalent de près de 50 emplois permanents à 35 heures/semaine.

Cette nouvelle coop, qu'on dit unique au Québec, offre des services de placement de travailleurs qualifiés pouvant combler les besoins d'entreprises de la Beauce et de l'Amiante. Emploi Québec a injecté 1,1 million \$ sur une période de trois ans dans ce projet novateur issu des besoins survenus à la suite de la fermeture de la mine d'amiante British Canadian en 1997.

« Nous comptons déjà plus de 80 membres travailleurs dont une trentaine sont présentement en emploi temporaire ainsi que neuf entreprises qui utilisent nos services », explique Bernard Laflamme, coordonnateur.

COOP DE SOLIDARITÉ

La formule juridique retenue par l'organisme est celle d'une coopérative de solidarité où les membres travailleurs paient une part sociale de 50 \$, les membres utilisateurs (les entreprises), une part de 500 \$ et les membres de soutien, à savoir les organismes socio-économiques, une part de 100 \$.

La mise en place de la coopérative permettra de procurer de l'emploi à des travailleurs qui, en fonction de leur âge ou de leur manque d'expérience, ont de la difficulté à trouver des emplois. D'ailleurs, les anciens travailleurs de British Canadian y sont traités en priorité.

« Nous mettons aussi l'accent sur l'embauche de travailleurs victimes d'accidents de travail ou d'automobile. La coopérative étant l'employeur, les entreprises n'hésitent donc plus à intégrer ces gens chez eux », explique M. Laflamme.

FUTURE SHOP

Avis de correction

31-08-99
Les erreurs suivantes se sont produites dans notre circulaire du 1er au 7 septembre 1999.
Le logiciel «Bentley Collector's Edition» inclut seulement un rabais instantané de 20%. Le prix après rabais est de 9,99\$.
Le prix du logiciel «Redhat Linux 5.2» est le 1208124 et l'annonce aurait dû se lire 40\$ de rabais instantané. Le prix après rabais est de 9,99\$.
Le logiciel «ProMaster Deluxe 7.0» a été annoncé avec la mauvaise illustration pour ce produit.
Le logiciel «IBM Via Voice Home» aurait dû indiquer 20\$ de remise postale de Future Shop et 20\$ de rabais instantané. Le prix après rabais est de 9,99\$.
Le logiciel «MSO Rule» n'est pas disponible jusqu'à nouvel ordre.
La télévision à projection RCA 48" se vendrait à 1799\$ à l'option image sur image avec synchronisateur simple et non double.
Le lecteur à 5 CD Magnavox aurait dû être annoncé avec la marque Symphonix.
Veuillez nous excuser pour tout inconfort que cela aurait pu causer à notre clientèle.
Merci de votre compréhension
Département de publicité

LIQUIDATION FIN DE BAIL

TOUT DOIT ÊTRE VENDU

Boutique L'expression parfaite de l'élégance

JOSÉE LAURENT

Profitez de rabais jusqu'à **80%** sur nos fins de collections haut de gamme

Place de la Cité seulement.

654-1771

LA RENTRÉE APPROCHÉE!

intel inside pentium!!!

L'ÉTUDIANT QUI DÉBUTE	SPECIFICATIONS	CHIPS C • 400
CP9-B-1400-01	• 64 Mo PC100 de Mémoire • Disque Dur 3.2 Go • Lecteur CD-ROM 40X (Max.) • Modem 56K V.90 • Souris Zoltrix Internet • Moniteur 15" • Canon BJC1000 • 2 Ports USB	• Intel® Celeron™ processeur \$1099 -\$50 (Après Remboursement Postal) \$1049 Cartouche Couleur Gratuite
APRÈS LES CLASSES	SPECIFICATIONS	CHIPS • 2 400
CP9-B-2400-02	• 64 Mo PC100 de Mémoire • Disque Dur 4.3 Go • Lecteur CD-ROM 40X (Max.) • Modem 56K V.90 • Souris Zoltrix Internet • Moniteur 15" • HP 694C • 2 Ports USB	• Intel® Pentium® II processeur \$1319 -\$20 (Après Remboursement Postal) \$1299 Cartouche Couleur Gratuite
L'INTERNAUTS SOPHISTIQUE	SPECIFICATIONS	CHIPS • 3 450
CP9-A-3-450-05	• 128 Mo P100 de Mémoire • Disque Dur 10.2 Go • Lecteur DVD ROM 6X (max) • 4 Haut Parleurs Ambiphonique avec Subwoofer 300 W • Vidéo AGP 8 Mo ATI • Modem 56K V.90 PCI • Souris Microsoft • Moniteur 17"	• Intel® Pentium® III processeur \$1699 -\$50 (Après Remboursement Postal) \$1649
PETITES ENTREPRISES	SPECIFICATIONS	CHIPS • 3 600
CP9-A-3-500-06	• 128 Mo P100 de Mémoire • Disque Dur 10.2 Go • Lecteur DVD ROM 6X (max) • Cambridge 4 Haut Parleurs Ambiphonique • Vidéo AGP nVidia TNT 16 Mo • Modem 56K V.90 PCI • Souris Microsoft • Moniteur 17"	• Intel® Pentium® III processeur \$2799 -\$50 (Après Remboursement Postal) \$2749 TV Tuner Gratuit

Caractéristiques en Commun • Clavier Windows • Son 3D Ambiphonique • Windows 98 (avec/CD)

Augmentation

- Scanneur Canon FB320 \$139
- Canon BJC 2000 \$179 (avec \$20 Remboursement Postal)
- HP 694c \$229
- IOEMGA Zip Drive \$99
- Diamond Monster Fusion 16 Mo AGP \$149

PC TRONIC

2646 Chemin Ste-Foy, Ste-Foy, Québec
Téléphone: 418-653-9995

Aut. Du Vallon, Chemin Ste-Foy, Route de l'Église, Aut. Henry IV

FESTIVAL NATURE ET FAUNE

TNF

Du 3 au 6 septembre 1999

une présentation de Conservation Faune Aquatique Québec inc. (un organisme sans but lucratif)

(418) 628-1831

Le premier festival du genre au Québec! Plus de 65 activités, dans 9 municipalités réparties sur 16 sites.

Quelques-unes des activités proposées: Pêche en ville • Randonnée cycliste • Randonnée pédestre • Super spectacle du samedi • Grand feu d'artifice • Party hot-dogs • Interprétation de la nature • Feu de camp • Randonnée en rabaska • Orienting • Initiation kayak • Survie en forêt

Municipalités hôtes: Beauport • Cap Tourmente • Charlesbourg • Lac-Delage • Lac-Beauport • Lac-St-Charles • Québec • Sainte-Brigitte-de-Laval • Sainte-Foy • Saint-Joachim.

Les principaux sites: Domaine Maizerets • Manoir du Lac Delage • Agora du Vieux-Port • Parc-de-la-Chute-Montmorency • Le Canyon Ste-Anne • Marais du Nord • Lac-St-Charles • Camping Beauport • Réserve du Cap Tourmente • Club nautique Lac Beauport • Parc St-Pierre • Charlesbourg • Lac-Richelieu • Ste-Brigitte-de-Laval

4 jours inoubliables

Vendredi 3 septembre Pêche en ville - Chute Montmorency Expo Le bétula - Parc Cascades - Beauport Survie en forêt - Charlesbourg Tournoi de pêche - Manoir du Lac Delage	Samedi 4 septembre Rabaska - Camping Beauport Orienting - Manoir du Lac Delage Randonnées - Domaine Maizerets Observation des oiseaux - Charlesbourg	Dimanche 5 septembre Animation 6 à 12 ans - Camping Beauport Marche urbaine - Beauport Randonnée pédestre - Charlesbourg Initiation canot, kayak - Lac-Beauport Feu d'artifice - Manoir du Lac Delage	Lundi 6 septembre Tournoi pêche - Manoir du Lac Delage Rabaska - Marais du Nord - Lac-St-Charles Interprétation - Domaine Maizerets
---	---	---	---

Agora du Vieux-Port
Super spectacle Découverte
7 musiciens sur scène et un animateur humoriste
Samedi 4 septembre 19h30

À GAGNER «Une semaine en motorisé»
d'une valeur de **1985\$** (taxes incluses) offert par MARCO

Coupon - Tirage du forfait «Une semaine en motorisé»

Nom: Âge:

Adresse:

Tél.: Téléc.:

À déposer au Domaine Maizerets

En collaboration avec: CARAVANE MARCO, FLEIN AIR, DOMAINE MAIZERETS, FONDATION DE LA FAUNE DU QUÉBEC, SUBWAY, VILLE DE QUÉBEC, CANTEL, AT&T, chik's, TQS, LE MANOIR DU LAC DELAGE, VILLE DE CHARLESBOURG, VILLE DE BEAUPORT

LE QUÉBEC LE CANADA

Heureuses baby-boomers

Les conditions de travail se sont détériorées pour leurs filles

LEANNE YOHEMAS-HAYES
Presse canadienne

OTTAWA — La grâce qui a frappé les femmes du baby-boom sur le marché du travail n'est pas un mythe, puisqu'elles ont eu la vie autrement plus facile que leurs mères et leurs cadettes de la génération sacrifiée, révèle une étude de Statistique Canada.

En 1977, les femmes âgées entre 25 et 29 ans, soit celles nées lors de l'explosion démographique d'après-guerre, touchaient un salaire supérieur à celui de leurs mères. Même leurs revenus en 1997 étaient plus substantiels que ceux des filles de la génération X, conclut le rapport de l'agence fédérale.

« Les baby-boomers étaient tellement nombreux, et tellement chanceux aussi, parce que c'était la période de l'après-guerre et que tout était possible », a commenté Diane Galarneau, une analyste

de Statistique Canada. « Mais les choses sont ensuite devenues plus difficiles parce que tant de gens voulaient entrer sur le marché du travail. »

Il y a 20 ans, les travailleuses du baby-boom gagnaient 1,04 \$ pour chaque dollar de salaire versé à leurs mères, a précisé l'auteur de l'étude, Louise Earl. En 1997, les jeunes femmes de la génération X se contentaient de 0,83 \$ pour chaque dollar gagné par leurs aînées du baby-boom.

Cette fracture s'explique autant par l'évolution démographique que par les expériences de travail, indique le rapport. L'étude a porté sur trois groupes de femmes: d'abord celles nées entre 1928 et 1932, puis celles du baby-boom nées entre 1948 et 1952, et enfin les jeunes de la génération sacrifiée nées entre 1968 et 1972.

À emploi semblable, les femmes du groupe des 45-

49 ans avaient en 1997 plus d'expérience de travail que celles qui avaient cet âge en 1977 et que leurs cadettes de 20 ans détentrices de diplômes universitaires. Les mères des femmes du baby-boom n'étaient pas vraiment encouragées à retourner sur le marché du travail après avoir accouché.

« Les baby-boomers ont réussi à percer malgré plusieurs barrières, comme les lois et le patronat, a dit Wendy Mitchinson, professeur d'histoire à l'Université de Waterloo. Les baby-boomers sont plus vieilles, elles sont sur le marché du travail depuis plus longtemps, c'est donc normal qu'elles gagnent plus d'argent. »

Sans égard au niveau d'éducation, la même proportion de femmes du baby-boom (77 %) et de la génération sacrifiée (78 %) occupaient un emploi en 1997. « Mais quand on se reporte en 1977, seulement 59 pour cent (des baby-boomers) tra-

vaillaient, comparativement à 53 % pour les femmes plus âgées », a noté Mme Earl.

Bien qu'elle ait légèrement reculé en 20 ans, la proportion des hommes sur le marché du travail est d'environ 90 %. Il était plus facile de trouver du boulot dans les années 1970 qu'aujourd'hui, a souligné Carol McKeen, professeur d'administration de l'Université Queen à Kingston, en Ontario. « Le marché du travail était vraiment dynamique, ce n'était même pas un problème pour une femme de se trouver un emploi. Ce qui ne veut pas dire qu'une fois en place, nous n'avons pas eu de problèmes, nous en avons eu. »

Il y a toujours un écart entre le salaire des hommes et des femmes du baby-boom. En 1997, les femmes du baby-boom touchaient 0,71 \$ pour chaque dollar de salaire versé aux hommes de cette génération. Quant à leurs fils, ils empochaient 0,74 \$ pour chaque dollar encaissé par les hommes du baby-boom.

Autant de femmes au travail qu'en 1977

ASSURANCE-AUTO

La SAAQ persiste

Le «no fault» est là pour rester

MICHEL CORBEIL
Le Soleil

QUÉBEC — La Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) n'entend pas apporter le moindre changement à un système qui garantit le versement d'indemnités aux pires criminels de la route.

C'est ce qu'a indiqué, hier, un porte-parole de la SAAQ, Pierre Tessier, au moment où le ministre québécois des Transports, Guy Chevrette, a évoqué la possibilité d'apporter des correctifs mineurs au mode d'indemnisation.

Les deux hommes réagissaient à une sortie de Marc Bellemare, poursuivant sa campagne pour que l'État arrête de compenser les criminels de la route, l'avocat a révélé au SOLEIL que de 1992 à 1996, 1443 dédommagements, totalisant 20 millions \$, ont été accordés à des conducteurs reconnus coupables d'un délit criminel lorsqu'ils ont provoqué un accident.

À son arrivée au conseil des ministres, M. Chevrette a refusé de dire qu'il est en désaccord avec la croisade de M. Bellemare. « Rappelez-vous les interrogations que j'avais au printemps, a-t-il lancé aux journalistes. Comment peut-on garder le système du "sans responsabilité" avec un système d'indemnités différent ? »

Lors d'une commission parlementaire, cet automne, M. Chevrette serait enclin à discuter de la diminution possible des compensations aux conducteurs reconnus coupables d'infractions criminelles. Une telle baisse a été décrétée, en 1990, a signalé son attachée de presse, Esther Boily a indiqué que le ministre a d'ailleurs soulevé deux questions à ce sujet, avec son livre vert sur la sécurité routière. L'une porte sur les indemnités aux chauffards; l'autre sur la diminution du seuil d'alcool dans le sang, toléré par la loi.

De son côté, la SAAQ a défendu avec vigueur le statu quo. Selon Pierre Tessier, « le Québec n'a certainement aucun intérêt à changer le principe du "sans égard à la faute". Sur ce grand principe, nous ne manifestons aucune espèce d'ouverture. »

Selon lui, la loi québécoise se compose d'une approche « bon père de famille » où se manifestent de la « compassion » pour les auteurs de délits de la route et leur famille et des « punitions, lorsque nécessaire ». Il a insisté sur le fait que si les compensations sont pour tous, en toutes circonstances, les sanctions pour ceux qui commettent des délits sont sévères. Ces peines vont de la suspension du permis à l'emprisonnement, en passant par l'obligation de suivre des programmes de réadaptation, a-t-il précisé.

Sans les confirmer, M. Tessier n'a pas remis en question les estimations de M. Bellemare. Selon l'avocat, 100 millions \$ ont été remis, depuis la création de la SAAQ, en 1978, à des conducteurs qui ont commis un délit. Le porte-parole de la société a mis cette somme en parallèle avec les 7 milliards \$ de dédommagements versés depuis cette date.

M. Tessier soutient que M. Bellemare utilise trop librement le mot « criminel de la route ». « Il ne faut pas penser que l'ensemble des gens qui vivent un problème de conduite en état d'ébriété le sont. » Le conducteur affichant un taux d'alcool légèrement au-dessus du seuil légal, qui se fait « frapper par un petit jeune dans la lune, est au sens de la loi un criminel de la route », a-t-il mentionné parmi les nombreux exemples avancés. La personne âgée qui a pris par mégarde des médicaments modifiant ses réflexes ne peut pas davantage être étiquetée « grand criminel », a-t-il poursuivi.

Mal lavés, mal nourris

Infirmières et préposés ne suffisent plus à la tâche dans les centres pour personnes âgées

LOUISE LEMIEUX
Le Soleil

■ QUÉBEC — Dans les établissements pour personnes âgées du Québec, infirmières et préposés n'arrivent plus à lever, laver et nourrir adéquatement leurs pensionnaires. Ces derniers sont plus vieux et plus malades et l'argent manque pour payer le personnel en nombre suffisant. La situation — et les chiffres — sont inquiétants, déplore Andrée Gendron, directrice de l'Association des CLSC et CHSLD du Québec.



Andrée Gendron, directrice et Jacques Lemire, président, de l'Association des CLSC et des CHSLD du Québec s'inquiètent de l'avenir des soins offerts aux personnes âgées dans les établissements publics.

« Comme société, on a décidé d'investir dans la santé physique. Les gens vivent plus longtemps. Mais comment cette même société va-t-elle décider de s'occuper de ceux qui sont vieux et en perte d'autonomie ? » se demande Andrée Gendron.

La situation actuelle est alarmante: dans l'ensemble des 143 CHSLD (centre hospitalier de soins de longue durée), le personnel, en nombre insuffisant, ne peut faire mieux que répondre à 68 % des besoins de la clientèle. Cela signifie que faute de temps, on enfilera une couche à la personne âgée plutôt que de l'emmener aux toilettes, on ne la sortira pas dehors, on lui donnera à manger trop rapidement etc. Résultat: la qualité de vie des personnes âgées en souffre.

On n'arrive pas non plus à s'occuper adéquatement des personnes — de plus en plus nombreuses — avec des problèmes cognitifs et qui demandent une surveillance constante. « On est à risque d'accident dans les CHSLD, on a fait des miracles jusqu'à maintenant », avoue M^{me} Gendron.

M^{me} Gendron appuie son propos et ses inquiétudes sur une comparaison des rapports financiers des 142 CHSLD de 1991 à 1998. Cette lecture amène l'Association à des constatations troublantes:

— en 1991, les personnes hébergées en CHSLD réclamaient 2,9 heures de soins par jour. En 1997, cette moyenne passe à 3,5 heures;

— malheureusement, plus les besoins en soins augmentent, moins le personnel, en nombre insuffisant peut en dispenser, et ne répond qu'à 68 % des soins requis. C'est 10 millions d'heures en soins infirmiers qui ne sont pas offerts.

— Pourtant, entre 1991 et 1998, le fi-

nancement de l'État, a augmenté, passant de 77,14 % à 79,23 %. Ce qui n'a pas empêché le budget total des 142 hôpitaux pour personnes âgées de baisser, passant de 1 milliard \$ (en 1995) à 836 millions \$ en 1998;

— la raison de cette baisse budgétaire est attribuable à la diminution (de 19,4 % à 16,6 %) de la participation financière des personnes âgées (selon leur revenu) pour la vie en centre d'accueil.

Cet apport financier moindre de la part de la clientèle pourrait être le signe que les personnes plus pauvres fréquentent les établissements publics alors que les plus riches vont au privé. Y a-t-il un système social à deux vitesses pour les personnes âgées ? M^{me} Gendron se pose la question.

Chose certaine, les établissements publics ne manquent pas de clientèle: ils étaient remplis à 97 % de leur capacité, l'an dernier.

Aux problèmes de sous-financement s'ajoute la lourdeur de la clientèle, de plus en plus âgée et souffrant de plus en plus souvent de problèmes cognitifs, dont l'Alzheimer. « On ne veut pas faire de contention. Mais comment contrôler l'environnement ? » se demande M^{me} Gendron. Les 142 CHSLD n'arrivent pas à satisfaire la clientèle actuelle. Comment ferait-on pour s'occuper d'une clientèle plus lourde encore ?

Les membres de conseils d'administration des établissements sont gênés de couper des heures de soins, pour arriver à joindre les deux bouts, explique M^{me} Gendron. Le personnel, de son côté, est mal à l'aise de ne pas s'occuper adéquatement de gens qu'il a appris à aimer. « Les personnes âgées sont les grandes oubliées du système. », conclut-elle.

«On est à risque d'accidents dans les CHSLD»

IMMIGRANTS CHINOIS ILLÉGAUX

Pas d'entente avec la Chine

(PC) — Après sept semaines et l'arrivée de trois bateaux remplis d'immigrants illégaux, le Canada n'a toujours pas obtenu l'assurance de la part de la Chine qu'elle prendra des mesures pour enrayer les départs d'émigrants clandestins à partir des côtes de la province chinoise de Fujian.

Au lieu de se fier sur la Chine pour contenir l'exode, le gouvernement canadien souhaite qu'un groupe de pays coopèrent pour combattre les organisations criminelles à l'origine de ce trafic d'immigrants.

Nous estimons que la plupart des bateaux qui transportent des immigrants illégaux sont organisés par des réseaux criminels, a déclaré hier le ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy. Il a ajouté qu'Ottawa s'efforçait d'établir des liens entre différents pays en vue de combattre ces réseaux.

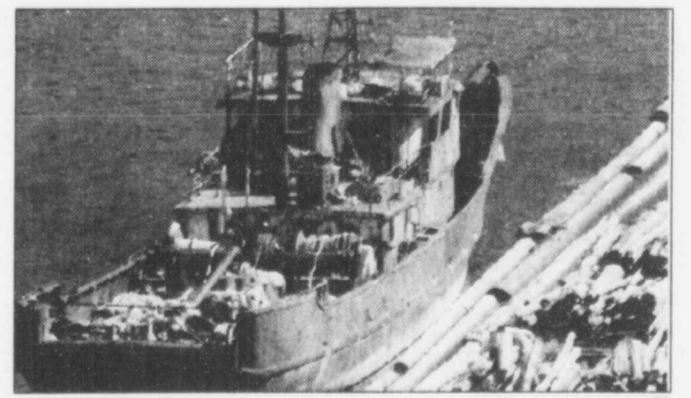
Parlant par téléphone depuis Helsinki, en Finlande, M. Axworthy a déclaré que les passagers des rafiot délabrés qui sont arrivés en Colombie-Britannique sont « victimes de ces criminels » et qu'il fallait s'organiser sur le plan international pour stopper le trafic d'immigrants.

Prié de dire si la Chine s'était engagée à faire cesser ces départs, le ministre a répondu que ce n'était pas le cas jusqu'à présent.

La Chine pourrait-elle faire davantage pour stopper les départs clandestins ? Les autorités chinoises pourraient faire cesser tout cela d'un seul coup, si elles le voulaient, affirme un expert canadien des questions chinoises.

« Ces gens doivent sortir du Fujian, qui est la partie de la Chine la plus lourdement surveillée — juste en face de Taïwan », explique l'universitaire, qui a demandé l'anonymat pour préserver ses contacts avec la Chine.

Les tensions se sont accentuées cet été dans le détroit de Taïwan séparant la Chine continentale de l'île dirigée par les nationalistes, en face du Fujian. Le gouvernement communiste de Pékin considère que Taïwan s'oriente vers la pleine indépendance et menace d'intervenir militairement pour contrer un tel mouvement. Les médias officiels chinois ont souligné la



C'est sur ce rafiot mal en point que sont arrivés les 200 derniers immigrants chinois illégaux.

force militaire du régime chinois dans la région du détroit de Taïwan. « Il n'est pas possible que ces gens quittent le Fujian sans être détectés », soutient l'universitaire canadien.

M. Axworthy a refusé de commenter la présence militaire chinoise, mais a dit que le Canada avait discuté du trafic d'immigrants avec Pékin.

Depuis le 10 juillet, trois bateaux non identifiés sont arrivés sur la côte de Colombie-Britannique avec à leur bord, au total, 450 personnes, dont 200 dans la journée de mardi.

On croit que ces immigrants sont originaires du Fujian, une province qui compte plus de 32 millions d'habitants et qui a une longue tradition d'émigration.

Auparavant, la Chine contrôlait rigoureusement les déplacements de ses ressortissants, mais avec l'adoption de l'économie de marché et l'accroissement de la corruption dans les rangs des dirigeants, ce contrôle s'est relâché.

Des millions de personnes se retrouvent sans emploi en Chine, à cause de la fermeture d'entreprises non rentables, propriété de l'État, et se voient poussées à l'exil.



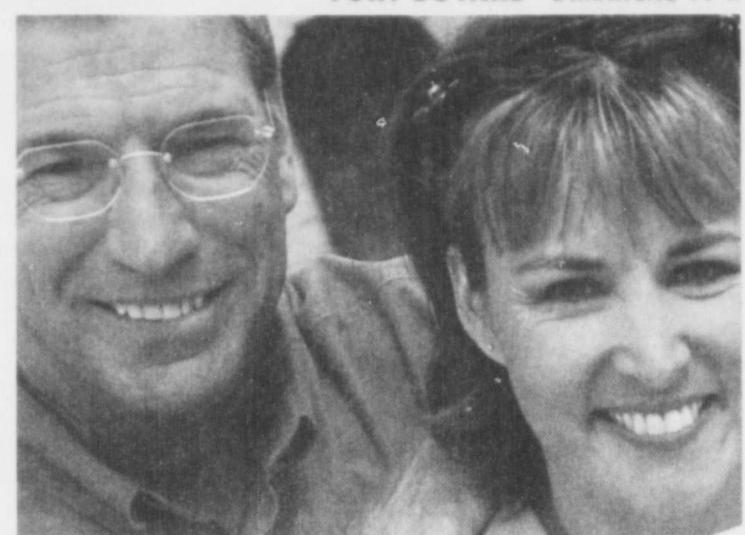
Lise Thibault se remet de ses blessures

La Lieutenant-gouverneure du Québec, Lise Thibault, blessée mardi sur un parcours du Club de golf Tremblant, dans les Laurentides, se remet normalement de ses blessures, à l'Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal. M^{me} Thibault a subi une commotion cérébrale, une entorse de la cheville droite, une laceration au cuir chevelu et une laceration profonde à la jambe droite qui a nécessité une opération. Elle devrait recevoir son congé médical dans les prochains jours. Mme Thibault, qui est paralysée aux jambes, aurait perdu la maîtrise de sa voiturette de golf qui aurait reculé dans une pente avant de se renverser sur elle. Malgré son handicap, M^{me} Thibault est de nature sportive. (PC)

ÉMOTIONS FORTES



LE POING J LUN. ou JEU. 22 h 30

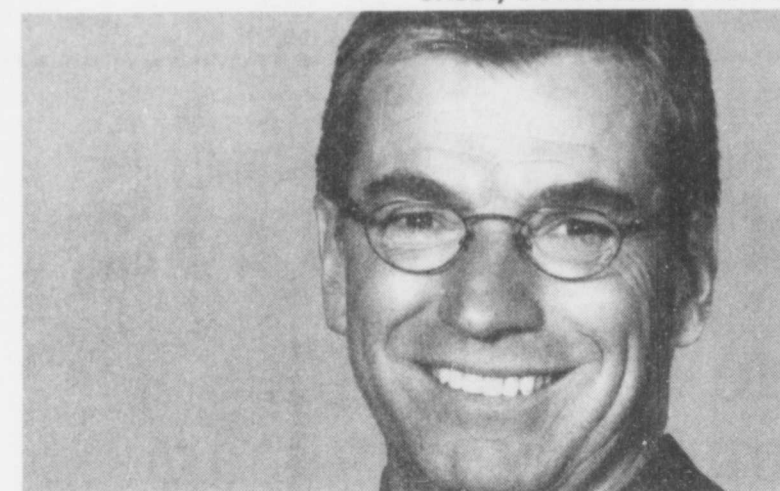
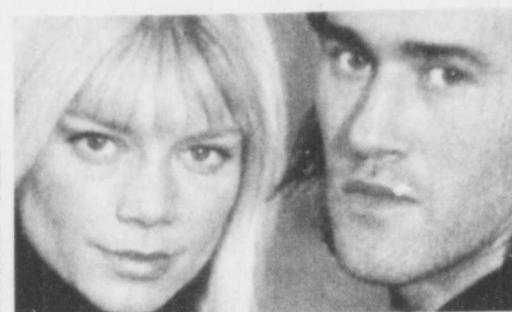


FORT BOYARD DIMANCHE 19 h

LA VIE EST UN SPORT DANGEREUX FÉVRIER 2000



NIKITA JEUDI 21 h



SALUT, BONJOUR! 6 h à 9 h



LA TVA, ÉDITION WEEK-END 22 h 30

CAMERA CHOC JEUDI 19 h 30



TVA EN DIRECT 11 h à 45



DIVA JEUDI 20 h



LE 5^e ÉLÉMENT



LE RETOUR MERCREDI 20 h



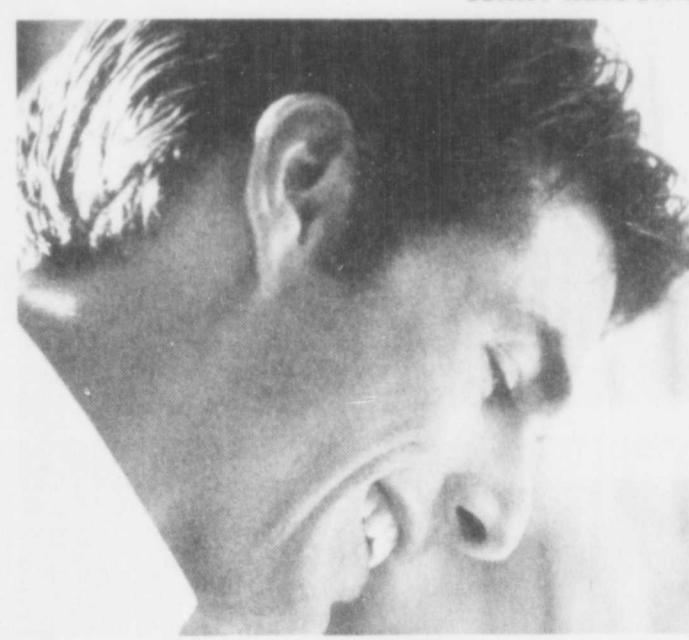
ENT'CADIEUX MARDI 19 h

INTRIGUES

LES MACHOS MARDI 21 h



JERRY MAGUIRE



J.E. VENDREDI 19 h

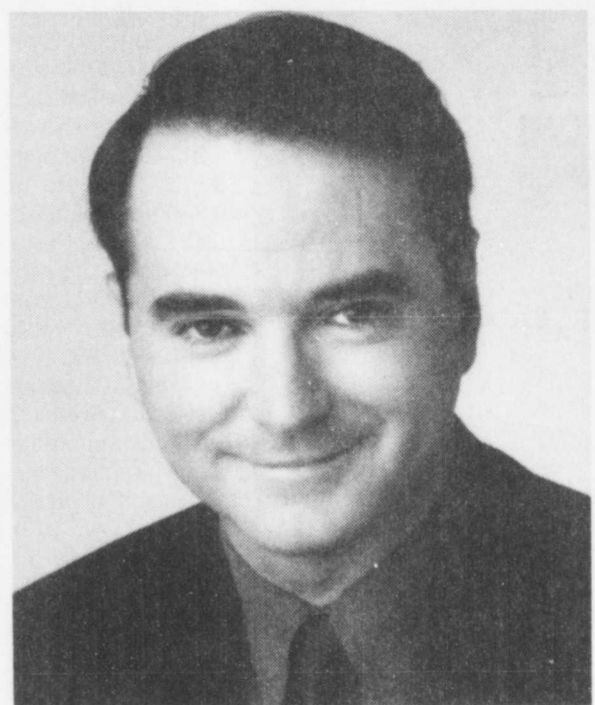
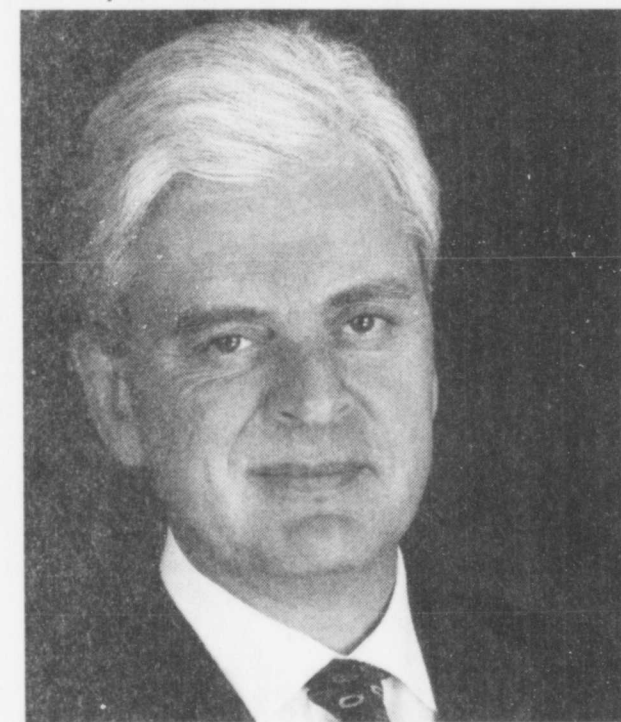
FAITES-VOUS

CINÉMA

INFORMATION

PLAISIR!

LE TVA, ÉDITION RÉSEAU 22 h



LE TVA, ÉDITION QUÉBEC

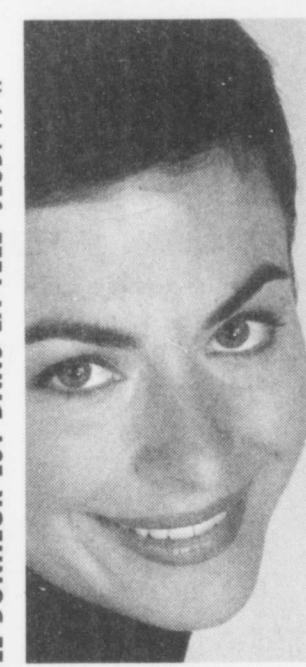


ALLY McBEAL LUNDI 21 h

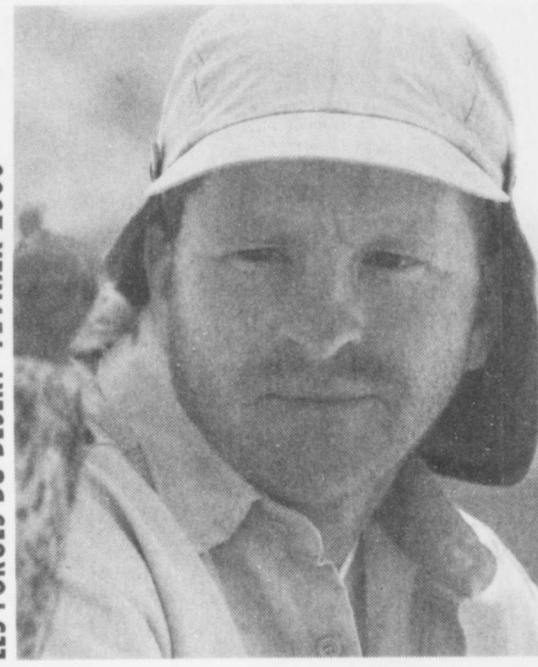


FORTIER FÉVRIER 2000

LE BONHEUR EST DANS LA TÉLÉ JEUDI 19 h



LES FORGES DU DÉSERT FÉVRIER 2000



NOUVEAUTÉS

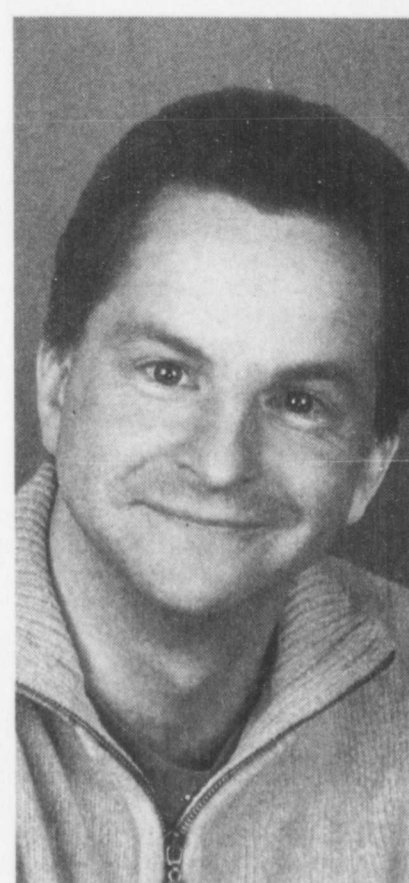
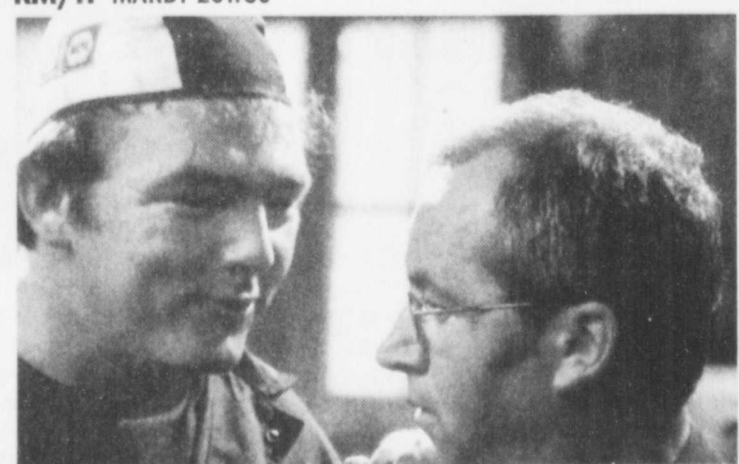
RIRE

PIMENT FORT LUN. ou VEN. 18 h 30



HISTOIRES DE FILLES MARDI 20 h

KM/H MARDI 20h30

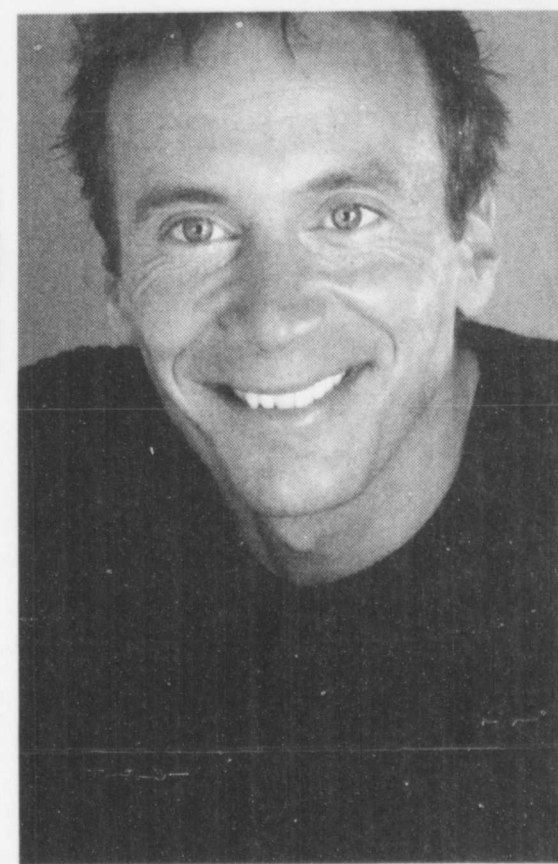


LES MORDUS LUN. ou VEN. 17 h

2 FRÈRES JEUDI 21 h



LAMPE MAGIQUE LUNDI 19 h



RUE L'ESPÉRANCE MERCREDI 21 h

FAITES-VOUS PLAISIR!

Vous aimeriez gagner une Toyota? Conservez l'encart couleur TVA du samedi 4 septembre dans **LE SOLEIL**



EMPLOI QUÉBEC

La ministre ne possède pas toutes les données

QUÉBEC (PC) — De son propre aveu, la ministre d'État au Travail et à l'Emploi Diane Lemieux a reconnu, hier, qu'elle n'a pas encore réussi à réunir toutes les données statistiques sur les problèmes vécus chez Emploi Québec pour annoncer une solution définitive aux inquiétudes grandissantes des chômeurs en quête de formation.

À l'issue de la réunion du Conseil des ministres, elle n'a pas caché la situation et a affirmé qu'elle n'arrive toujours pas à tracer un portrait juste. « Je me pose aussi des questions », a-t-elle dit.

« L'ampleur du problème n'est pas claire », a confié M^{me} Lemieux au moment où Emploi Québec ne prend plus une seule inscription à des cours de formation pour adultes et que tous les autres programmes visant à venir en aide aux sans-emplois sont effectivement gelés.

Le problème, a-t-elle admis, en est un de disponibilité de ressources dans le système scolaire et là encore, les

données ne sont pas encore toutes connues. « Les données statistiques, a-t-elle indiqué, ne sont pas toutes disponibles. Il est difficile, à ce moment-ci, de recueillir toutes les informations dont on a besoin pour bien nous éclairer. »

À la seule commission scolaire de Montréal, par exemple, le nombre de chômeurs qui suivent des cours a dramatiquement diminué passant de 1200 à 180 inscriptions. « J'ai ce type de chiffres-là, a souligné M^{me} Lemieux, qui me vient de la commission scolaire de Montréal, j'en ai d'autres qui me viennent de Québec et j'en ai obtenu du ministère de l'Éducation. »

Le ministre Legault de l'Éducation, n'a pas hésité lui non plus à parler de la nécessité de donner des moyens pour faciliter le retour à l'école des chômeurs. « La meilleure façon de réinsérer ces gens-là dans des emplois, a-t-il dit, c'est de leur donner des moyens pour compléter leur formation. »

Les inscriptions ont chuté de 1200 à 180

EN BREF

« Capitale nationale »: le PLQ à la défense du CRCDQ

Le gouvernement péquiste mêle inutilement le Conseil régional de concertation et de développement de Québec (CRCDQ) « à une guerre de drapeaux » avec Ottawa. C'est ce qu'affirme le Parti libéral du Québec devant la menace, formulée lundi, par le ministre des Régions, Jean-Pierre Jolivet, de couper une subvention de 165 000 \$ versée par le CRCDQ au Groupe pour le rayonnement international (GRI) de la région de Québec. Comme sa collègue Louise Beaudoin (Relations internationales.), M. Jolivet envisage la possibilité de retirer son appui financier au GRI si Ottawa maintient une clause qui interdit au Groupe de se servir de l'expression « capitale nationale ». Le critique libéral Réal Gauvin soutient que le ministre « remet en cause injustement l'autonomie des conseils régionaux de développement. Les CRD n'ont pas à jouer le jeu du gouvernement péquiste. » M.C.

Anjou: le DGE doit faire éclater la vérité

Le Directeur général des élections (DGE) doit aller au fond des choses avec son enquête sur les fraudes électorales dans Anjou, lors du scrutin de novembre, soutient Guy Chevette. Le ministre responsable de la Réforme électorale a incité, hier, le DGE à « tout regarder. S'il y a un système, de le découvrir. Si c'est de la corruption majeure, de le dire. » Récemment, le DGE a émis 16 constats d'infraction pour des manœuvres frauduleuses commises par quatre Montréalais, lors du vote par anticipation, le 22 novembre, dans Anjou, dans l'est de l'île de Montréal. Le libéral Jean-Sébastien Lamoureux l'a

emporté par 143 voix sur l'ex-ministre péquiste Pierre Bélanger. « Il y a un an, je passais pour un farfelu lorsque je parlais de l'identification des électeurs, a souligné M. Chevette. Ceux qui m'ont le plus aidé, sans le savoir, ce sont ceux qui ont fait des reportages (sur Anjou). M.C.

RELIGION À L'ÉCOLE

Remise des mémoires reportée

La Commission parlementaire de l'éducation a finalement décidé de reporter du 13 septembre au 22 octobre la date de remise des mémoires portant sur la place de la religion à l'école. La commission maintient cependant le début des audiences pour le 21 septembre. La Fédération des commissions scolaires du Québec et la Fédération des comités de parents ont notamment souhaité le report de la commission, car elles estimaient manquer de temps pour consulter les parents. B.B.

Les deux ans accèdent aux places à 5 \$

Une vingtaine de milliers d'enfants de deux ans ont accès, depuis hier, aux places à cinq dollars dans les garderies du Québec. La croissance des services de garde se poursuit au rythme d'environ 15 000 nouvelles places par année. Selon le ministère de la Famille, il y a présentement quelque 101 300 places en garderie pour les moins de cinq ans au Québec. Cependant, Québec estime qu'il faudrait en tout 200 000 places, un objectif qui ne sera pas atteint avant 2005-2006. Le manque de places est plus criant dans les banlieues des grandes villes, où les jeunes familles se trouvent en grand nombre et où les infrastructures n'ont pas suivi le développement domiciliaire. (PC)

Ça coûte rien de l'essayer.

(Et pas beaucoup plus de l'acheter!)



Sportage. À compter de 20 995 \$*

Tout le monde aspire à la liberté et une utilitaire sport répond à ce besoin profond. Mais un vrai 4 RM se doit d'être plus qu'une voiture déguisée en camion. C'est pourquoi la Sportage vous sourira. Son châssis rigide à échelle, son immense espace intérieur,



Voici un camion fabriqué par Kia. Hyper robuste. Mais il n'a pas de porte-verres comme la Sportage.

son étonnante capacité de remorquage et sa puissance vous convaincront que cette merveille est bien digne de son nom : Sportage. Comme dans « sport » et « portage », pour bien indiquer que la Sportage est tout à fait dans son élément en pleine forêt. Et dans votre



Après le Rallye Paris-Dakar et la Baja 1000, à nous les forêts québécoises! Et les centres commerciaux.

garage aussi... car elle est beaucoup moins chère qu'une RAV4, une CR-V, une Cherokee ou un camion des Forces armées. Faites donc une escapade du côté d'un concessionnaire Kia. Venez comme vous êtes, de préférence avec votre sac à dos.

KIA

Enfin, la qualité accessible à tous!

Kia Québec

5055, Boulevard des Gradins, Québec (418) 626-8600

FUITE DES CERVEAUX

Rock s'esquive

MONTRÉAL (PC) — Le ministre fédéral de la Santé, Allan Rock, a annoncé l'octroi à l'Université de Montréal de 11,2 millions \$ de subventions en matière de recherche sur la santé, hier, mais il a évité de se prononcer sur la possibilité que le Canada soit victime de l'exode des cerveaux au profit des États-Unis.

« Il y en a eu un certain nombre dans les deux sens, et tout dépendant du journal que vous lisez, des intérêts qui sont défendus, il existe différentes versions des faits », a-t-il déclaré aux journalistes présents à l'université montréalaise.

Le gouvernement canadien souhaite favoriser la mise en place d'un environnement encourageant les gens à demeurer au pays, a-t-il dit après avoir fait l'annonce de ces subventions qui permettront aux chercheurs de l'institution, ces cinq prochaines années, de poursuivre leurs travaux et de faire l'acquisition de matériel.

Les 11,2 millions \$ accordés à l'Université de Montréal font partie d'une somme globale de 147 millions \$ qu'Ottawa destine à la recherche dans le

secteur de la santé, a indiqué M. Rock.

Le ministre a refusé de se prononcer sur les résultats d'un sondage publiés par le quotidien *National Post* selon lesquels une majorité de Canadiens estime que les personnes les plus douées au pays quittent celui-ci afin d'obtenir des emplois mieux rémunérés aux États-Unis.

« Nous nous trouvons dans un environnement très concurrentiel. Particulièrement aux États-Unis, il y a davantage d'argent disponible aux fins de la recherche en santé », a-t-il déclaré.

Le premier ministre Jean Chrétien a déjà rejeté du revers de la main la thèse de l'exode des cerveaux, refusant d'entendre les appels en faveur de sérieuses réductions de l'impôt afin de freiner le rythme des départs.

M. Rock a indiqué que si le Canada devait se comparer aux États-Unis en ce qui a trait aux budgets consacrés à la recherche en matière de santé, per capita, « nous sommes largement en retard. Avec les investissements que nous faisons maintenant, nous allons combler une partie de ce retard ».

MINISTRE DE L'HABITATION EN N.-É.

Cordonnier mal chaussé

CHESTER (PC) — Le nouveau ministre néo-écossais de l'Habitation, John Chattaway, est copropriétaire de taudis qu'il loue malgré les risques d'incendie et sanitaires que cela comporte, a rapporté hier le réseau CBC.

La locataire qui a révélé l'affaire aurait par ailleurs été évincée en guise de représailles.

L'une des deux propriétés de M. Chattaway a été emboutie accidentellement par une voiture en novembre 1998, ce qui a laissé un immense trou dans le mur de la chambre à coucher. La plaie béante a été recouverte d'une simple feuille de plastique tout l'hiver.

Puis, à quelques jours de Noël, la fournaise a rendu l'âme.

« Nous n'avons pas eu de chauffage pendant deux semaines », a dit la locataire, Beverly Slauenwhite.

Depuis, quand la chaudière fonctionne, elle crache une épaisse fumée qui se disperse dans tout le quartier, ce qui ne manque pas d'attiser les craintes d'un incendie.

L'autre baraque du ministre est une grange chauffée par un four à bois et ne comportant qu'une issue. Les locataires, un couple avec deux enfants, dorment dans le fenil au-dessus de la cuisine.

Le ministre Chattaway a déclaré être persuadé qu'il s'agit d'un bâtiment sécuritaire. « D'après ce que je sais, c'est exactement ce qui doit être fait, a dit le ministre. C'est conforme aux normes en matière de prévention des incendies. Je me sens mal de causer tout cet embarras au ministre. On devrait voir tout cela comme un intérêt que j'avais, comme un passe-temps. »

ANNIVERSAIRE DE LA TRAGÉDIE DE LA SWISSAIR



Les familles des victimes ont participé hier à une cérémonie commémorative à Whalesback, à proximité de Peggy's Cove.

Le drame hante encore les sauveteurs

ALISON AULD
Presse canadienne

HACKETT'S COVE, N.-É. — Quand le vol 111 de Swissair a plongé dans les eaux de la baie de St. Margaret, près de Peggy's Cove en Nouvelle-Écosse, il y a un an, la vie de dizaines de résidents s'en est trouvée changée pour toujours.

Ray Boutillier, qui vit tout près de là, s'est précipité sur les lieux, avec des dizaines d'autres pêcheurs, dans l'espoir futile de rescaper des survivants du terrible accident. Ce qu'il a vu l'a ébranlé. « J'y pense tout le temps. Je ne crois pas que j'en viendrai à bout. »

Un an après la tragédie, les résidents de la côte, les militaires et membres de la Garde côtière qui avaient été appelés à intervenir sont toujours affectés par les horreurs qu'ils ont vues. Plusieurs en font encore des cauchemars.

Lorsqu'il a appris qu'un avion s'était écrasé dans l'océan, M. Boutillier a réagi instinctivement. Avec ses fils, il est parti en bateau, prêt à repêcher quelques-uns des 229 personnes à bord. Mais à mesure qu'il avançait, l'odeur de carburant se faisait de plus en plus forte, et la surface de l'eau se couvrait de débris non identifiées.

« Nous ramassons des morceaux de corps et il n'y avait que des morceaux, se rappelle M. Boutillier, un ancien combattant de la Deuxième Guerre mondiale. C'est difficile à expliquer. En mon temps, j'ai vu des gens brûlés, des morts, des gens gelés, mais je n'ai jamais rien vu de tel. Jamais. »

Avec son équipement de pêche, M. Boutillier en a été réduit à récupérer des restes humains, des effets personnels, des débris d'avion.

Dans les jours et les mois qui ont suivi, il a souffert de cauchemars. Parfois aussi, au moment où il s'y attendait le moins, une image refaisait surface, lui faisant brusquement revivre ces pénibles moments. Il n'en souffre presque plus depuis qu'il a commencé à prendre un remède japonais « alternatif », qui soulage le stress.

Comme lui, Paul Porter subit le contrecoup du désastre. En tant que membre de la Garde côtière, il a été l'une des premières personnes à arriver sur les lieux. Sa tâche était de retrouver des survivants mais il a dû plutôt récupérer des restes humains et des débris d'avion.

Ce qu'il a vécu l'a secoué. D'horribles images lui revenaient dans des cauchemars qu'il se refusait à décrire à sa femme.

Père de deux enfants, il affirme que l'accident a changé sa vie. Il consulte régulièrement un psychologue.

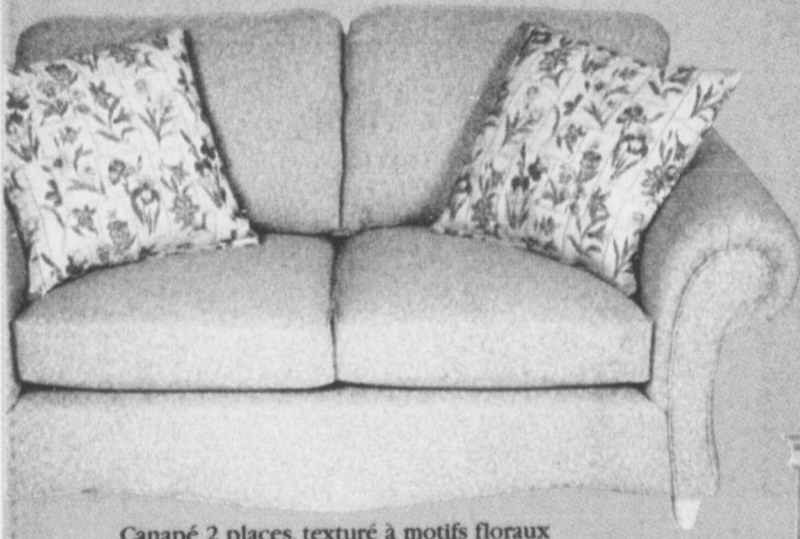
Mais la culture militaire, pour laquelle les thérapies et les manifestations d'émotion sont des faiblesses, empêche certains de ses collègues — qui en auraient pourtant besoin — d'aller chercher de l'aide, soutient M. Porter.

Plusieurs des centaines de personnes qui ont contribué à la mission de récupération ont suivi une thérapie par la suite. Dix militaires reçoivent toujours une assistance psychologique. Certains ont dû quitter leur poste, temporairement, ou réduire leurs heures de travail.

Une enquête menée auprès des militaires en juin indique qu'environ 80 % d'entre eux ont dit n'avoir aucun problème dû au stress. Environ 20 % ont signalé certains symptômes persistants, dont l'anxiété à bord d'avions, la culpabilité, les « retours en arrière » (flashbacks).

Mais la plupart semblent sur la voie de la guérison.

GRAND SOLDE SEMI-ANNUEL



Canapé 2 places, texturé à motifs floraux

995 \$

Canapé 3 places: 1195 \$
Choix de garnissages moyennant un supplément.



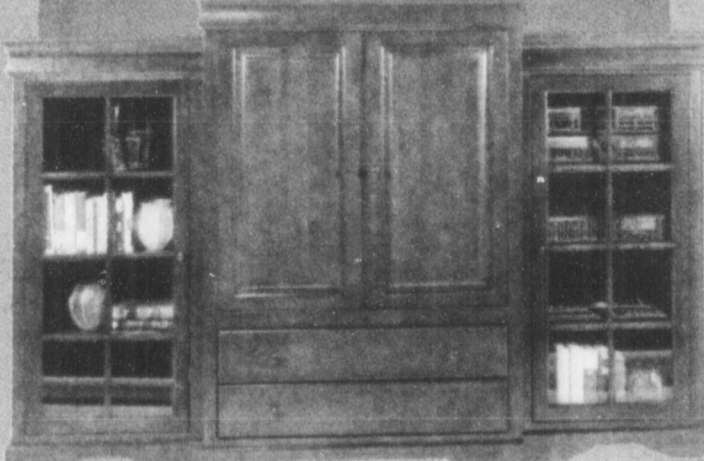
Lit grand format à caisson en érable d'inspiration Louis-Philippe.

1195 \$

Choix de finitions.



* Septembre 2000.
Conditionnel à l'approbation du crédit. Acompte 30 %.
Conditions en magasin.



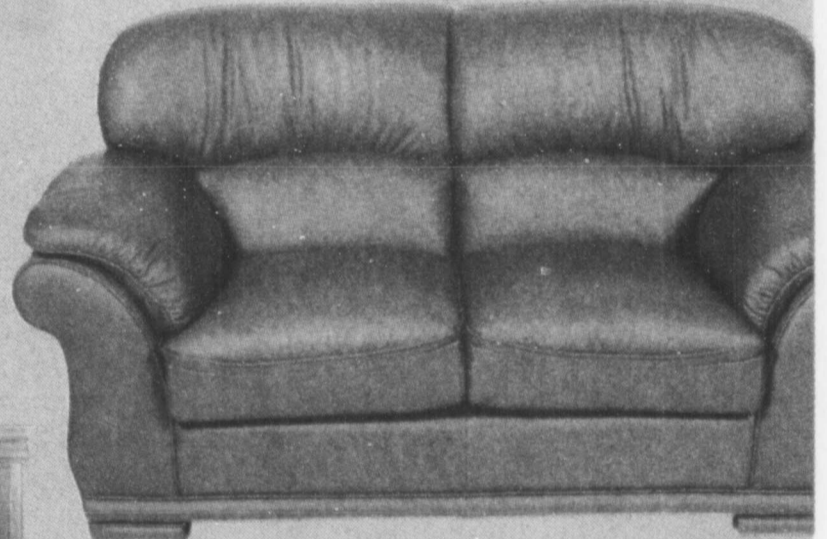
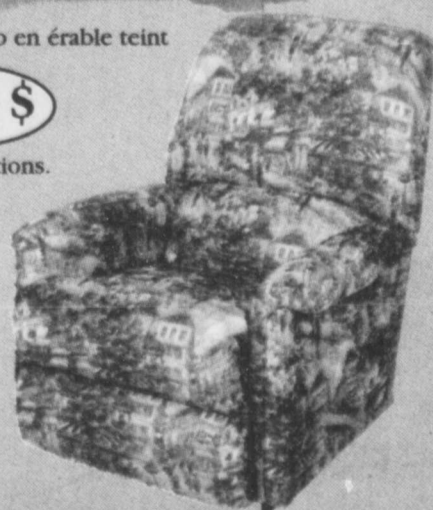
Élément audio vidéo en érable teint

2245 \$

Choix de finitions.

Fauteuil LA-Z-BOY® à partir de

595 \$



Canapé 2 places en cuir de couleur cognac

1995 \$



Ensemble de salle à manger d'inspiration Louis-Philippe, en érable. La table et 4 chaises:

1895 \$

Choix de finitions.

CLASSIQUE
1215, boul. Charest O.
Québec, 681-0171

CONTEMPORAIN
18, rue Courcellette
Québec, 681-0171

LA GALERIE DU MEUBLE
DÉCORATION INTÉRIEURE

www.lagaleriesdumeuble.com • 1 800 463-2277

Heures d'ouverture: Lundi au mercredi 9h à 17h30. Jeudi et vendredi 9h à 21h. Samedi 9h à 17h. Dimanche 12h à 17h.
Certains articles présentés sont en quantités limitées et peuvent différer d'un magasin à l'autre.

ROCHE BOBOIS
9, rue Courcellette
Québec, 681-4101

RIVE-SUD
170, rue Kennedy
Lévis, 838-9982

SOMMET DE MONCTON

La Belgique mal à l'aise
avec l'option souverainiste

■ QUÉBEC (PC) — Confrontée elle aussi aux velléités sécessionnistes d'une partie de sa population, la Belgique marche sur des œufs lorsqu'on aborde la question souverainiste québécoise.

En route vers Moncton où il participera au Sommet de la francophonie, le ministre président de la communauté française de Belgique, Hervé Hasquin, a fait escale à Québec hier où il a démontré que ce dossier est tout aussi embêtant pour les Belges que pour les Français.

« La Belgique est un État fédéral. Nous sommes respectueux du droit constitutionnel de chaque État et il serait malvenu et mal seyant d'intervenir publiquement dans les affaires intérieures du Canada », a déclaré M. Hasquin quelques minutes avant un entretien privé avec le premier ministre Lucien Bouchard.

« Et en ce qui concerne les rapports du Québec avec le Canada, a-t-il poursuivi, j'aurais à m'en entretenir avec le premier ministre, mais vous comprendrez que je préfère ne pas me prononcer publiquement sur cette question. S'il veut l'aborder, il l'abordera. » M. Bouchard a admis à son tour que ce



Le ministre président de la communauté française de Belgique, Hervé Hasquin, de passage à Québec hier, s'est entretenu avec Lucien Bouchard.

sujet pourrait être abordé par son visiteur mais que, lui, n'avait pas l'intention d'orienter leur entretien dans cette direction.

Les Flamands remettent en question leur relation avec la Belgique. L'autre communauté, les Wallons, sont francophones et se posent en défenseurs de la fédération belge.

BOUCHARD PRUDENT

Lorsque interrogé par les journalistes belges sur les similitudes entre les problèmes de la communauté francophone belge et ceux du Québec, M. Bouchard a fait montre d'une prudence comparable à celle de son visiteur belge et coupé court aux questions embarrassantes.

« Je ne voudrais pas m'engager dans des comparaisons internationales, j'ai assez de nos problèmes nationaux », a-t-il laissé tomber.

À la veille du Sommet de la francophonie, les deux hommes, réunis dans un édifice fédéral à quelques pas du bureau du premier ministre Bouchard, ont fait le tour des dossiers de l'heure, à savoir la diversité culturelles, l'avenir de l'Agence universitaire francophone (AUF) et, ce que M. Hasquin a appelé, « la problématique africaine » des droits humains.

Nul doute que la Belgique appuiera la France et le Québec dans leur démarche visant à promouvoir la diversité culturelle dans le monde.

Chirac évite la
pelure de l'unité
canadienne

OTTAWA (PC) — Prudent, le président français Jacques Chirac a préféré ne pas s'aventurer hier sur la délicate question de l'unité canadienne.

Interrogé à ce sujet hier à son arrivée à Ottawa, M. Chirac a voulu dissiper toute impression qu'il avait donné son appui à l'indépendance du Québec. Il a souligné qu'il n'avait jamais dit que la France serait le premier pays à reconnaître l'indépendance du Québec.

« C'est une traduction libre de votre part, a répliqué le président en réponse à une question d'un journaliste. Je n'ai pas dit que la France voulait reconnaître au lendemain d'une élection (référendum) une situation qui, par définition, n'était pas achevée puisqu'elle ouvrait une discussion entre l'État et le Québec. »

M. Chirac a précisé qu'il ne voulait « pas faire de commentaires sur une situation hypothétique ». « Je ne suis pas favorable aux polémiques et tant qu'une chose n'est pas arrivée, je considère qu'il n'y a pas lieu de spéculer sur cette question. »

« Très bien », a répondu le premier ministre Jean Chrétien qui se tenait debout à ses côtés.

Le président Chirac a entamé une visite de travail de six jours au Canada qui l'amènera à Québec et au Sommet de la francophonie, à Moncton, au Nouveau-Brunswick.

En septembre 1997, le président Chirac avait prononcé quelques paroles lors du séjour du premier ministre Lucien Bouchard à Paris qui avaient créé un froid entre Ottawa et Paris.

Le président avait alors souligné que « quel que soit le chemin que le Québec choisira, la France l'accompagnera ». « Le Québec peut compter sur l'amitié et la solidarité de la France », avait-il déclaré au grand plaisir de M. Bouchard.

M. Chrétien, lui, avait sous-estimé les chances de M. Chirac de se faire élire à l'Élysée.

De bonne humeur, le président français a tourné cet impair diplomatique en plaisanterie. « C'était un avis très généralement partagé, a expliqué M. Chirac aux journalistes. C'est le contraire qui aurait été étonnant. Ça m'aurait peut-être porté malheur. »

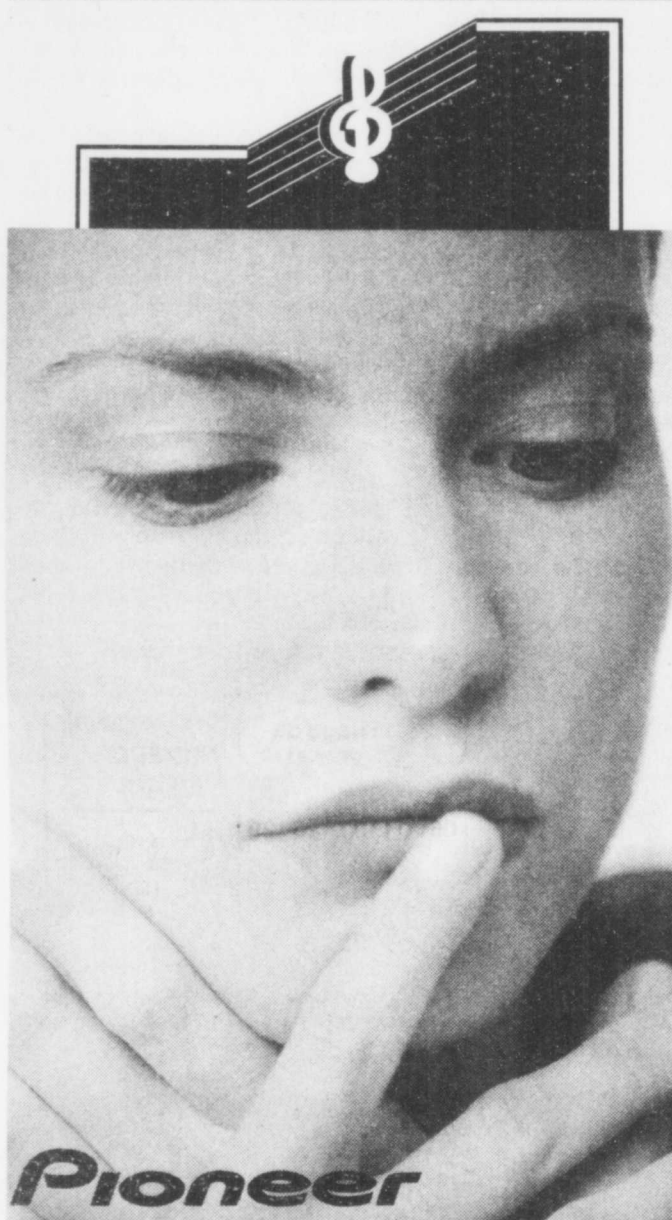
L'observatoire des droits
de la personne attendra
faute de fonds

MONCTON (PC) — Le projet français d'observatoire des droits de la personne ne se réalisera pas pour le moment, faute de fonds, a indiqué hier le secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie, Boutros Boutros-Ghali.

« Nous sommes tout à fait prêts. Là encore, c'est une question de fonds », a-t-il expliqué, à l'issue d'une conférence ministérielle de deux jours à huis clos, préparatoire à l'assemblée générale du Sommet de la francophonie de Moncton, qui commence demain.

M. Boutros-Ghali a laissé entendre que plusieurs projets d'observatoire existaient actuellement, mais qu'il était impossible de les mettre sur pied. « Encore faut-il mettre à notre disposition les fonds nécessaires pour que ces observatoires puissent être effectifs », a-t-il dit.

Avant le sommet, la France avait proposé la formation d'un observatoire qui surveillerait la situation des pays de la francophonie. Cet organisme aurait été composé non pas de représentants gouvernementaux, mais d'universitaires, de syndicalistes et de journalistes.



le SON...
à l'état PUR



Mini système très raffiné
aux lignes très design **499\$**

Avec minuterie d'enregistrement,
de réveil et sommeil. Afficheur
escamotable FL bleu motorisé.
Lecteur CD, syntonisateur AM/FM.

~~599\$~~



Vous n'êtes pas seul!
Ce «Life Plus» de Pioneer vous accom-
pagne partout. Par sa sonorité très
bien équilibrée, et son subwoofer.
Avec afficheur escamotable FL motorisé.
Lecteur CD, syntonisateur AM/FM.

699\$

~~799\$~~

QUÉBEC, 840 rue Bouvier 627-0840
www.clefdesol.qc.ca

DONNACONA 285-4535
ET CERTAINS MARCHANDS AFFILIÉS
www.clefdesol.qc.ca

La clef de sol

EPISODE VI
FACE
À L'HIVER,
QUÉ LA FORCE
RESTE AVEC TOI,
PAS SUR TA PELLE

les vrais spécialistes de
l'abri temporaire

Réservez tôt,
on vous attend!

NOUVEAU
abri d'auto avec
porte guillotine

FABRICATION SUR MESURE

686-0550 1-800-736-0906



De l'emploi disponible pour 4000 camionneurs

Les entreprises sont en manque

MONTREAL (PC) — Les entreprises de camionnage du Québec cherchent des camionneurs qualifiés et ont peine à en trouver. À travers le Québec, elles pourraient en embaucher 4000 d'ici les 18 prochains mois.

Pour la région de Montréal, Laurentides, Lanaudière et la Montérégie seulement, c'est 2380 emplois de camionneur professionnel qui devraient être comblés pour répondre aux besoins des entreprises, en prévision des 18 prochains mois.

Ces données ressortent d'un sondage Léger et Léger, mené pour le compte de la FTQ et de son syndicat des Teamsters, qui représente justement des camionneurs syndiqués.

La firme de sondage a interrogé des représentants de 237 entreprises de camionnage sur leurs intentions d'embauche et leurs besoins, au cours des prochains mois.

En conférence de presse hier, la centrale et son syndicat se sont servis de ce sondage pour étayer leur demande d'assurer davantage de formation.

Selon le président de la FTQ Henri Massé, le temps presse, car si ce ne sont pas des Québécois qui occupent ces emplois pour des entreprises québécoises, ce seront des Américains, voire des gens de l'Ontario ou du Nouveau-Brunswick.

Le président de la FTQ doit justement rencontrer le ministre des Finances Bernard Landry, aujourd'hui, pour lui faire part de ses revendications, sondage à l'appui.

Il existe présentement deux centres de formation pour les chauffeurs de camions lourds, financés par le ministère de l'Éducation, qui octroient un diplôme d'études professionnelles, l'un à Saint-Jérôme, l'autre à Charlesbourg.

D'après le sondage, ce sont surtout les grandes entreprises de camionnage qui sont susceptibles d'embaucher des chauffeurs. Ainsi, dans la région du Grand Montréal seulement, celles qui ont une flotte de cinq à 10 véhicules envisageaient d'en embaucher 107; celles qui ont une flotte de 11 à 49 véhicules: 788 et celles qui ont une flotte de 50 camions et plus prévoient en embaucher 1526. D'où le total de 2380 pour la région du Grand Montréal seulement.

M. Massé n'a pas précisé s'il voulait plus précisément davantage d'argent du gouvernement pour la formation, davantage de places dans les centres de formation, de nouveaux centres de formation ou des programmes différents.

DOSSIER AUTOCHTONE

Chevrette dénonce les « avocasseries »

Il tend la main au nouveau chef cri Ted Moses

MICHEL CORBEIL
Le Soleil

QUÉBEC — Le ministre Guy Chevrette se réjouit de l'élection d'un nouveau grand chef cri. Mais il déplore que les dirigeants de cette nation autochtone investissent des sommes considérables dans des batailles d'avocats avec son gouvernement.

Hier matin, le ministre québécois des Affaires autochtones a salué l'arrivée de Ted Moses à la tête du Grand Conseil des Cris. Celui-ci remplace Mathew Coon-Come, un leader autochtone avec qui Québec a souvent eu maille à partir pendant les 12 ans de son règne.

Le ministre Chevrette a souligné que son nouveau vis-à-vis a déjà été chef d'un village, Eastmain, à la Baie James. « Il a l'expérience des négociations, des relations avec les gouvernements. Ça devrait être très correct. Je le félicite et je lui tends la main de la coopération et de la collaboration. »

Cette attitude ne semble pas aller de soi avec tous les dirigeants cris. M. Chevrette a laissé entendre qu'il y a

ceux qui choisissent la voie de la négociation et que, pour d'autres, c'est le choix de « l'avocasserie ».

PLUTÔT LA NÉGOCIATION

« Moi, je choisis la négociation, a poursuivi M. Chevrette. Je considère qu'on investit beaucoup trop d'argent dans les procédures judiciaires pour ce qui est des relations avec les communautés autochtones. »

« Il y en a qui aiment beaucoup ces procédures. Mais il faudrait voir pourquoi », a-t-il laissé tomber, en suggérant que des firmes d'avocats constituent les seuls grands gagnants de ce genre de débat.

« Il serait intéressant d'aller dans les comptes publics pour voir ce qui se dépense annuellement en frais juridiques. Je suis persuadé que la voie de la

négociation contribuerait à mettre plus d'argent dans des projets concrets. »

En ce moment, Québec et les Cris s'affrontent devant les tribunaux au sujet de l'exploitation de la forêt boréale, à la baie James. Les autochtones réclament des dédommagements pouvant dépasser plusieurs centaines de millions de dollars, jusqu'à 200 \$ par arbre abattu par les entreprises forestières.

Par ailleurs, le nouveau chef du Grand Conseil est bien connu du gouvernement québécois. En 1996, M. Moses avait affirmé, à Genève, devant l'ONU (l'Organisation des nations unies), que les Cris refuseraient de quitter le Canada, au lendemain d'un référendum favorable à la souveraineté du Québec.

Des parcomètres « délateurs »

Un système innovateur permettant de détecter à distance les parcomètres échus et de les remettre à zéro, lorsque le temps alloué n'a pas été complètement utilisé, sera installé sur tous les parcomètres de Hull dès l'été de l'an 2000. Ce système, conçu et financé par la compagnie Axis Network, devrait permettre à la Ville d'augmenter ses revenus. En contrepartie, il permettra aux automobilistes qui circulent au centre-ville de Hull de trouver plus rapidement les espaces de stationnement disponibles. Le système comprend notamment des panneaux indicateurs qui seront érigés aux intersections. Lorsqu'une ou des places sont disponibles, une flèche se met à clignoter pour indiquer aux automobilistes la direction à prendre. (PC)

Les vrais passionnés

Neon 2000 **219\$***
48 mois



Option & comptant **269\$**
mois**

- automatique
- air climatisé
- radiocassette
- volant ajustable
- et bien plus encore

* Comptant 2200\$ + tx
** 25 200 km/année, excédent 8¢/km
Transport et préparation inclus. Taxes en sus.

Pierre Guay
conseiller

STE-FOY CHRYSLER
2025, rue Jean-Talon Sud,
Sainte-Foy
682-2025



Montre sport deux tons.
Pour hommes et femmes, 100 \$ chacune.
Également disponible en acier, 90 \$ chacune.

Comme avec toutes les montres Birks: remplacement gratuit à vie de la pile, garantie de trois ans et gravure gratuite.

LE TEMPS BIRKS depuis 1879

BIRKS

loto-québec résultats

Ouverture Tirage du 99-09-01
1er numéro 738965
2e numéro 339975
25 000 \$ 50 000 \$
3e numéro 758842
100 000 \$
Ces 3 numéros gagnants sont décomposables

6/49 Tirage du 99-09-01
01 10 17 20 33 45
Numéro complémentaire: 08

4/9 Tirage du 99-09-01
04 16 17 23 24 28
Numéro complémentaire: 29

GAGNANTS	LOTS	Montant
6/6	0	1 000 000,00 \$
5/6+	1	50 000,00 \$
5/6	30	500 \$
4/6	1 471	50 \$
3/6	25 142	5 \$

Ventes totales: 560 841,00 \$

Banco Tirage du 99-09-01
06 08 21 26 29
31 32 34 35 40
43 45 49 54 58
61 63 65 66 70

Extra Tirage du 99-09-01
NUMÉRO 559501

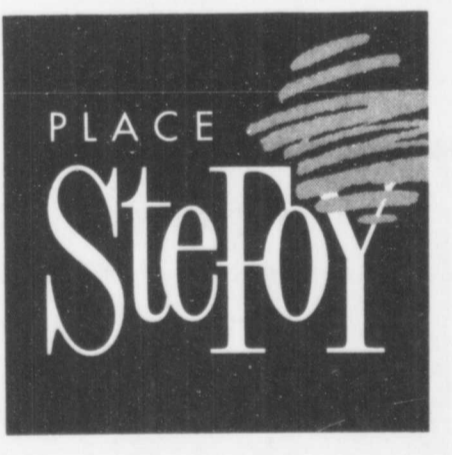
Quotidien Tirage du 99-09-01
3 4
442 0337

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.



Le monde s'efface devant ceux qui sont uniques



Peu de suivi sur les rappels d'aliments

OTTAWA (PC) — Le ministère fédéral de la Santé a décerné la note de passage à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), et ce, en dépit du fait que celle-ci se soit révélée moins qu'assidue à vérifier si ses rappels d'aliments jugés suspects étaient efficaces.

Il s'agit de la première évaluation de l'agence depuis sa création, en 1997, alors que la tâche d'examiner d'urgence des aliments a été retirée à la Santé. Le service fédéral dépose actuellement ses propres rapports auprès du ministère fédéral de l'Agriculture.

Dans son document rendu public hier, le ministère de la Santé parvient à la conclusion que le Système d'intervention en cas de dangers causés par les aliments, de l'ACIA, a été dans l'ensemble efficace à identifier les situations réclamant un rappel, qu'il a réagi promptement à ces situations, et enfin, qu'il a pris des mesures adaptées, dans la plupart des cas,

au niveau de risque offert par lesdites situations.

Toutefois, en s'attardant à près de 49 cas, les évaluateurs du ministère ont découvert qu'aucun examen des aliments interdits n'avait par la suite été effectué. En conséquence, il a été impossible de déterminer le degré de succès des rappels en question, regrettent les auteurs du rapport.

L'ACIA est responsable d'un certain nombre d'examen cruciaux du système d'alimentation canadienne. Ses tâches s'étendent de l'examen de la viande dans les abattoirs jusqu'à la vérification des résidus de pesticides dans les fruits, en passant par l'information du public au sujet des fruits de mer impropres à la consommation, des saucisses contaminées par des bactéries ou encore de biscuits contenant des arachides.

Il a été impossible de rejoindre des responsables du ministère de la Santé et de l'ACIA afin d'obtenir d'eux des commentaires, hier.

Policier voleur

Le vol d'une montre et de 5000\$ ainsi que la subtilisation de la cassette vidéo témoin a finalement coûté sa carrière au sergent Mario Dugas du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM). Il ne pourra exercer de fonctions semblables de gardien de la paix avant cinq ans, vient de trancher le comité de déontologie policière qui étudiait la plainte déposée contre ce policier. Les malheurs du sergent Dugas ne s'arrêtent pas là. Aux accusations criminelles pour vol portées contre lui, il a plaidé coupable. Il doit connaître la sentence au début d'octobre. Le vol et la tentative de camouflage se sont produits en mars et avril 1998. Selon les informations contenues dans la décision déontologique, le policier Dugas a volé la montre et l'argent d'une personne qui était détenue. Au criminel ainsi qu'en déontologie policière, il a reconnu les faits reprochés. (PC)

Feux interdits

Au Québec, le ministère des Ressources naturelles a pris la décision d'interdire les feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité de celle-ci à partir de ce matin. Le territoire visé par cette interdiction s'étend à l'ensemble de la province à l'exception des secteurs situés à l'est de la rivière Moisie, sur la Côte-Nord, et au nord du 51^e parallèle. L'absence de pluie et le danger extrême d'incendie qui prévaut actuellement dans la province ont rendu cette décision nécessaire. L'interdiction restera en vigueur tant que des précipitations significatives n'auront pas touché le territoire visé. Dix-neuf incendies de forêt étaient en activité en fin de journée hier au Québec. (PC)

CUEILLETTE DE L'AIL DES BOIS 600\$ d'amende

Pour Gérard Tessier de Gatineau, la cueillette de l'ail des bois est une petite «gâterie» qu'il se paye à chaque printemps. Il connaît ce petit coin secret près de

Buckingham où l'ail des bois, dit-il, pousse comme des champignons. Mais cette année, la gâterie de M. Tessier lui a coûté un peu cher. Très cher même. Surpris à cueillir l'ail des bois par un agent de conservation du ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, M. Tessier, 56 ans, s'est vu remettre une contravention de 604\$, soit la peine minimum prévue par la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables. (La peine maximum pour ce délit se chiffre à 20000\$). «Le monde est viré fou!», a lancé M. Tessier. On me remet une contravention de 604\$ pour avoir cueilli plus de 50 bulbes d'ail des bois alors qu'il y a des fous sur les routes qui roulent à 50 kilomètres à l'heure au-dessus de la vitesse permise qui reçoivent des contraventions moins élevées que la mienne. Ces conducteurs peuvent tuer des vies. Moi, je ne pense pas que je peux tuer quelqu'un en cueillant tranquillement de l'ail des bois dans le fond des bois!» Depuis mars 1995, la Loi québécoise sur les espèces menacées ou vulnérables permet à chaque citoyen de cueillir un maximum de 50 bulbes d'ail des bois par année. M. Tessier était en possession de 250 bulbes lorsqu'il a été arrêté. (PC)

MEURTRE À VANIER Il se livre à la police

L'individu recherché pour le meurtre d'un jeune homme de Vanier, près d'Ottawa, s'est livré à la police régionale d'Ottawa-Carleton hier après-midi. Robert Christie Mitchell, âgé de 45 ans, s'est présenté à la réception du quartier général de la police vers 13 h 30. Il a aussitôt été menotté et arrêté. Mitchell, sans domicile fixe, devrait comparaître ce matin au palais de justice d'Ottawa, sous des accusations de meurtre non prémédité. L'accusé avait pris la fuite après le meurtre de Pootogoo Kilabuk, un Inuit âgé de 22 ans, battu à mort dans son appartement tôt mardi matin. Un mandat d'arrestation venait tout juste d'être émis contre Mitchell lorsqu'il s'est présenté au poste de police. Mitchell, qui est bien connu des milieux policiers, traîne un lourd dossier judiciaire. Il a été arrêté à quelques reprises, récemment, pour des incidents mineurs commis dans la région. (PC)

Schreiber comparait pour évasion fiscale en Allemagne

L'homme d'affaires se spécialisait dans la vente des Airbus

TORONTO (PC) — Menottes aux poignets, l'homme d'affaires germano-canadien Karlheinz Schreiber a brièvement comparu en Cour de l'Ontario hier.

Surtout connu au Canada pour sa possible implication dans l'affaire des avions Airbus, c'est cependant pour une affaire d'évasion fiscale en Allemagne qu'il comparait en justice.

Détenteur de la double citoyenneté canadienne et allemande, l'homme d'affaires de 65 ans est recherché en Allemagne sous l'accusation de s'être soustrait au paiement de plus de 25 millions de marks allemands (environ 20,8 millions \$) en impôts.

Schreiber aurait apparemment négocié un certain nombre de transactions, dont la vente en 1991, pour plusieurs millions de dollars, de 36 tanks à l'Arabie saoudite, une tentative infructueuse de construire des véhicules blindés en Nouvelle-Écosse et l'achat par Air Canada de 34 appareils Airbus en 1988.

M. Schreiber est déjà considéré comme un élément clé de l'enquête que poursuit la Gendarmerie royale du Canada sur des allégations de pots-de-vin de plus de 20 millions \$ relativement à la vente des Airbus.

L'ex-premier ministre canadien Brian Mulroney a poursuivi le gouvernement fédéral pour avoir insinué qu'il était impliqué dans cette affaire. Le poursuit s'est réglée à l'amiable, le gouvernement lui ayant versé une compensation de 2 mil-

lions \$. Frank Moores, un ex-premier ministre de Terre-Neuve qui fut un lobbyiste influent durant l'ère Mulroney, a également nié toute implication de nature illégale dans cette affaire.

M. Schreiber a lui aussi nié toute infraction à la loi.

À mesure que la GRC progresse dans son enquête sur M. Schreiber, celui-ci est en train de perdre la bataille pour empêcher les enquêteurs canadiens d'examiner ses dossiers financiers. Plus tôt cette semaine, la Cour fédérale a rejeté sa tentative d'appel en vue de préserver le caractère secret de son compte suisse. Il a exprimé sa volonté de continuer à se battre devant les tribunaux suisses.

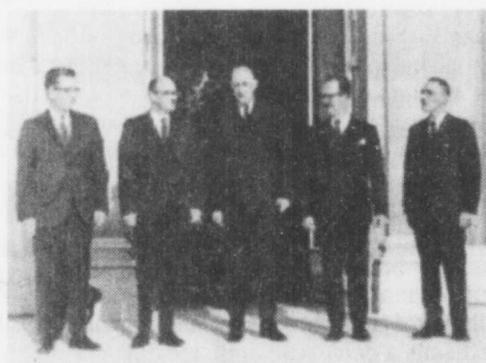
Visiblement secoué, M. Schreiber, qui restera détenu jusqu'à son retour en cour, demain, n'avait pas grand chose à dire au juge qui l'interrogeait, hier. Il lui a plutôt dit de s'adresser à son avocat, Robert Hladun.

On ignore quelles pourraient être les répercussions de l'arrestation de M. Schreiber, sous les chefs d'accusation allemands, sur l'enquête de la GRC dans l'affaire Airbus.

Les représentants de la GRC se sont refusés à tout commentaire sur le sujet, hier.

M. Hladun, lui, a nié toute relation entre les deux affaires, soulignant qu'il s'agissait d'une cause d'impôt, qui n'avait rien à voir avec l'affaire Airbus. Il s'est dit persuadé de pouvoir éviter l'extradition à son client.

Qu'il serait fier de voir se tenir
en Acadie le Sommet
de la francophonie !



De Gaulle accueille
une délégation de 4 Acadiens
à l'Élysée, le 20 janvier 1968

« La France d'aujourd'hui ne méconnaît plus tout ce que vous avez fait et tout ce que vous pouvez faire pour notre communauté française. »
- Charles de Gaulle, toast à la délégation acadienne, le 20 janvier 1968.

« Nous sommes fiers de marquer par notre voyage, notre appartenance culturelle à une nation qui proclame le droit pour chaque peuple de voir s'épanouir sa personnalité. »
- Léon Richard, chef de la délégation acadienne, le 20 janvier 1968.

En renouant avec le Québec, le général de Gaulle retrouvait, par bonheur, l'Acadie, dont il a reçu les représentants à l'Élysée et qu'il a aidée à prendre sa place au sein de la communauté des peuples de langue française.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal sera présente au Village de la Francophonie (tente n° 11), du 1^{er} au 5 septembre. Bienvenue à tous!

Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal
82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H2X 1X3
Téléphone : (514) 843-8851 - Télécopieur : (514) 844-6369
Internet : www.cam.org/~ssjb - ssjb@cam.org

Fête du Travail
Triplez votre plaisir!



Louez pour
3 jours

4, 5, 6 septembre

1000 km gratuits

À partir de

79 95\$
Assurances
et taxes incl.

LOCATION

Pelletier

AUTOS • CAMIONS • MINIBUS

L'ANCIENNE-LORETTE
872-6636

VANIER
681-0678

SAINTE-FOY
681-7844

CENTRE-VILLE
523-0678

BEAUPORT
660-4000

CHARLESBOURG
686-0678

QUÉBEC
621-0678

LE MONDE

CISJORDANIE

Accord à portée de la main

■ JERUSALEM (d'après AFP) — Un accord entre Israéliens et Palestiniens sur l'application de l'accord de Wye Plantation semblait à portée de main hier soir, en vue d'une signature jeudi à Alexandrie, en Égypte, en présence de la secrétaire d'État américaine Madeleine Albright.

« Nous sommes tombés d'accord avec Israël sur presque tous les sujets » en litige, a indiqué le chef des négociateurs palestiniens Saeb Erakat, sur les ondes de la radio palestinienne.

Cette déclaration chargée d'optimisme n'avait toutefois pas eu d'écho côté israélien en fin de soirée.

Le premier ministre israélien Ehud Barak a réuni hier soir son cabinet de sécurité pour faire le point des négociations.

Les équipes de négociateurs qui devaient se retrouver tard dans la soirée n'étaient toujours pas retournées peu avant minuit heure locale dans le grand hôtel de Jérusalem-Ouest où el-

les se rencontrent depuis près de trois semaines.

L'ultime désaccord entre les deux camps portait hier en fin d'après-midi sur à peine 50 prisonniers, les Palestiniens réclamant la libération de 400 détenus, alors qu'Israël ne voulait pas aller au-delà de 350.

Mais à l'exception de ce problème, l'accord était virtuellement conclu et prêt à être signé aujourd'hui à Alexandrie en présence de la secrétaire d'État

américaine Madeleine Albright et du président égyptien Hosni Moubarak.

Un haut responsable israélien a ainsi brandi dans l'après-midi un document qu'il a décrit à la presse comme un projet d'accord.

Le président Bill Clinton est personnellement intervenu en téléphonant au leader palestinien Yasser Arafat.

Dans la soirée, M. Arafat a interrompu la visite qu'il effectuait aux Pays-Bas pour se rendre à Alexandrie. Il avait précédemment émis l'espoir d'un accord « dans les prochaines heures ».

« M. Arafat sera à Alexandrie dans quelques heures », a indiqué à l'AFP hier soir un responsable du bureau du président de l'Autorité palestinienne, sous couvert d'anonymat.

M. Barak lui avait auparavant transmis par un intermédiaire ses « excuses » pour le ton d'un ultimatum lancé à la mi-journée par ses propres servi-

ces.

Le communiqué précisait que « le principal différend » entre Israël et les Palestiniens était « dû à l'exigence des Palestiniens que le gouvernement israélien libère des prisonniers qui ont assassiné des Israéliens ».

ULTIMATUM

En lançant son ultimatum aux Palestiniens, le gouvernement de M. Barak avait fait savoir qu'en cas de refus de ceux-ci, il appliquerait alors « à la lettre » l'accord de Wye Plantation.

Les principaux volets de cet accord sont un retrait israélien supplémentaire de 13% de la Cisjordanie — seule la première phase, qui porte sur 2%, a été appliquée — et la libération de 750 Palestiniens détenus dans les prisons israéliennes.

M. Barak n'appréciant pas certains aspects de cet accord avait proposé sa renégociation.

En échange d'un aménagement du retrait israélien, le gouvernement de M. Barak a offert aux Palestiniens certaines concessions. Ce sont ces concessions sur lesquelles M. Barak menaçait hier soir de revenir si les Palestiniens refusaient d'accepter les propositions israéliennes.

Le problème pour M. Arafat est que les Israéliens n'ont pas la même interprétation que les Palestiniens de leur engagement à libérer 750 prisonniers.

Pour les Palestiniens, il va de soi qu'il ne peut s'agir que de militants nationalistes emprisonnés pour avoir pris les armes contre Israël.

Mais cela n'ayant pas été mis par écrit dans l'accord de Wye Plantation, les Israéliens s'en sont tenus pour l'instant à des critères très stricts: pas de libération de prisonniers « ayant du sang sur les mains », ni de détenus appartenant à des mouvements palestiniens combattant les accords de paix.

BLANCHIMENT

Moscou craint un complot

MOSCOU (d'après AFP) — Les responsables russes ont dénoncé hier les « visées politiques » qui entourent le scandale sur le blanchiment d'argent russe dénonçant des spéculations qui visent à salir la Russie et risquent de la priver de l'aide du Fonds monétaire international (FMI).

Le ministre des Affaires étrangères Igor Ivanov est monté au créneau assurant que la Russie ne permettrait pas que sa réputation soit salie, alors que le premier ministre Vladimir Poutine minimisait une affaire « gonflée pour des raisons politiques ».

Les articles des médias occidentaux « utilisent des informations non confirmées », qui n'ont pas pour but de « lutter contre la corruption mais s'inscrivent dans une politique délibérée » visant à dénigrer la Russie, a déclaré le ministre des Affaires étrangères.

C'est essentiellement la presse américaine qui a sorti le scandale. Quinze milliards de dollars, ayant transité par plusieurs banques américaines et européennes, seraient concernés, dont une partie proviendrait de détournement d'argent prêté à la Russie par le FMI.

Jusqu'à présent, le gouvernement russe n'avait que peu réagi, sauf par des démentis de pur forme, aux accusations de malversations ou de corruption, de plus en plus nombreuses et impliquant le pays à son plus haut niveau.

Mais les responsables commencent à craindre ouvertement des répercussions sur l'économie du pays, redoutant notamment le report du versement de la prochaine tranche du prêt du FMI (640 millions \$) pour laquelle le conseil des directeurs du Fonds doit donner son feu vert autour du 20 septembre.

Paradoxalement, les résultats économiques de la Russie, étudiés par les experts du FMI qui doivent quitter Moscou demain, sont satisfaisants, et un refus aurait des raisons politiques, soulignent les analystes. Un scénario inverse des expériences passées, lorsque le FMI prêtait son argent malgré de mauvais résultats économiques par souci de soutenir le régime.

Le secrétaire américain au Trésor Larry Summers a déclaré dans une interview au journal *USA Today* que les É.-U. ne soutiendraient plus aucun versement de crédits du FMI à la Russie, tant que Moscou n'aurait pas présenté des comptes précis sur les dépenses des sommes déjà versées.

Ces déclarations, présentées en ouverture des journaux télévisés russes, sont la raison de la chute du rouble constatée hier, selon la Banque centrale de Russie. La monnaie nationale, stable depuis près de 15 jours, a perdu 1,6% de sa valeur hier, repassant sous la barre des 25 pour un dollar (à 25,22).

VERSEMENTS DIFFÉRÉS

Ces affirmations sont « le résultat de pressions purement politiques » et elles pourraient préparer à « une décision reportant le versement de la prochaine tranche de plusieurs semaines », a estimé le vice-ministre des Finances Oleg Viougine, chargé des relations avec les institutions internationales.

Le gouvernement et la BCR se disent prêts à fournir à nouveau aux É.-U. toutes les explications nécessaires.

Mais « des audits internationaux » ont déjà été effectués, « tous les documents demandés ont déjà été donnés au FMI, et on ne comprend pas très bien pour l'instant ce que veut encore vérifier Summers », a relevé M. Livchits.

Les détournements de capitaux — évalués à environ 100 millions \$ par jour par les agences financières internationales — et la corruption du gouvernement russe ne sont pas en soi une révélation, a souligné ces derniers jours la presse russe. Et toute l'affaire pourrait être liée au début de la campagne électorale en Russie et aux États-Unis.

Des dizaines de banques à travers le monde sont impliquées dans ce scandale par le biais de comptes de la *Bank of New York*, a rapporté hier le *Washington Post* qui cite des sources proches de l'enquête.

Des banques de Russie, d'Australie, de Chine et de G.-B. notamment ont reçu ou envoyé des fonds totalisant des milliards de dollars par le biais de comptes d'affaires gérés par Benex International Co. et au moins neuf autres sociétés liées à cette société écran russe, selon les responsables cités par le *Post*.

Les enquêteurs essaient d'établir si ces banques auraient dû alerter les autorités plus tôt et également si la totalité de l'argent ayant transité par ces comptes était en provenance de Russie, toujours selon les mêmes sources.

Washington envisage de geler l'aide financière au Kremlin

L'Argentine en deuil



L'Argentine est sous le choc après le crash d'un Boeing 737 qui a provoqué la mort de 67 personnes mardi soir. Cette femme en pleurs, à l'aéroport Jorge Newberry, était une parente d'une des victimes. L'appareil avait heurté plusieurs voitures au moment de décoller avant de s'écraser puis de s'enflammer. Les sauveteurs ont ainsi découvert un cadavre dans l'épave calcinée d'une Chrysler Neon retrouvée sous le Boeing.

EN BREF

RUSSIE

Attentat revendiqué

Un obscur mouvement baptisé « Union des écrivains révolutionnaires » a revendiqué au nom de la lutte contre la société de consommation l'attentat à la bombe qui a fait 41 blessés mardi au cœur de Moscou, dans le centre commercial souterrain du Manège près du Kremlin. Le chef présumé de ce mouvement aurait été arrêté ce matin. La déflagration dans une salle de jeux vidéo a projeté des débris dans une galerie de restaurants rapides adjacente, à une heure d'affluence. Selon les secouristes, 41 personnes ont été blessées. « Un hamburger qui n'est pas mangé jusqu'au bout par le consommateur mort, est un hamburger révolutionnaire. Consommateurs, nous n'aimons pas votre façon de vivre qui n'est pas bonne pour vous », peut-on lire dans la revendication, selon un

porte-parole de la sécurité intérieure. La galerie du Manège est l'un des rares centres commerciaux à l'occidentale de Russie. Projet personnel de l'ambitieux maire de Moscou, Youri Loujkov, il avait ouvert en fanfare il y a deux ans et propose de coûteux produits importés que la plupart des Russes n'ont pas les moyens de s'offrir. Le maire de Moscou, candidat probable pour succéder à Boris Eltsine, évoquait une piste politique hier, s'interrogeant sur la possibilité d'un lien avec les élections parlementaires du 19 décembre prochain. Il a estimé que l'attentat pouvait être une tentative de discréditer son mouvement aux yeux des électeurs. La classe politique russe craint aussi que le gouvernement ne tente de créer des troubles politiques pour pouvoir proclamer l'état d'urgence et annuler ainsi les prochaines élections ainsi que la présidentielle de l'an 2000. L'attentat pourrait aussi avoir un lien avec le conflit au Daghestan.

TIMOR

Le QG de l'ONU en état de siège

DILI, Timor oriental (AP) — Deux jours après le référendum sur son avenir, le Timor oriental menace de replonger dans la violence. Des affrontements entre miliciens pro-indonésiens et indépendantistes ont fait un mort et plusieurs blessés hier devant le quartier général de la Mission des Nations unies à Dili.

Le Conseil de sécurité s'est réuni d'urgence sur la situation dans la province indonésienne. Le secrétaire général Kofi Annan a appelé l'Indonésie à mener une « action ferme » contre les milices armées au Timor oriental. Le département d'État américain a aussi qualifié de « gravement inadéquates » la réponse indonésienne aux violences d'hier. « Les É.-U. sont profondément inquiets de l'évolution de la situation sur le terrain au Timor oriental », a déclaré le porte-parole du département d'État Philip Reeker.

Car le Timor oriental connaît les incidents les plus graves depuis le référendum, alors que les responsables des Nations unies viennent d'entamer le dépouillement du scrutin de lundi, qui devrait voir la victoire de indépendantistes.

Des centaines de miliciens armés de pistolets, de fusils de l'armée et de machettes se sont rassemblés hier devant le quartier général de la MINUTO (Mission des Nations unies pour le Timor oriental), qui supervise le dépouillement à Dili. Le bâtiment ne semblait pas être leur cible mais ils se sont heurtés à des militants indépendantistes qui ont riposté par des jets de pierre. Un adolescent a été tué et plusieurs personnes blessées.

« Les miliciens tiraient de partout », a rapporté un cameraman d'Associated Press Television News (APTV), Dean Johnson. « Les indépendantistes ont paniqué et beaucoup d'entre eux ont couru chercher refuge au QG de l'ONU ». Environ 150 personnes, dont des responsables onusiens et des journalistes, se sont abrités à l'intérieur du complexe. Un taxi qui transportait des journalistes vers les lieux des troubles a été incendié et des miliciens ont brisé la vitre arrière du véhicule. Selon des témoins, les militaires indonésiens cantonnés dans des casernes voisines n'ont pas tenté d'intervenir.

La puissante armée indonésienne est fortement soupçonnée de soutenir les milices, ce que le gouvernement de Djakarta a toujours démenti.

Une heure après le début des troubles, au moins 75 policiers anti-émeute indonésiens ont été déployés pour tenter de disperser les auteurs des violences et 360 policiers d'élite devraient être déployés dans le territoire aujourd'hui.

Mais José Ramos-Horta, leader indépendantiste et prix Nobel de la paix a vivement remis en cause l'attitude des militaires: « Il existe visiblement une volonté de la hiérarchie militaire de continuer à provoquer des violences », a-t-il déploré sur la radio portugaise RDP. « Les miliciens n'auraient pas les moyens seuls de défer une population entière et la totalité de la communauté internationale », a-t-il souligné.

NEW YORK

Juifs en colère

NEW YORK (AFP) — Une polémique a opposé la communauté juive orthodoxe de New York à la police de la ville, à la veille des obsèques aujourd'hui d'un déséquilibré mental, criblé de balles par quatre policiers.

Gideon Busch, 31 ans, a été abattu lundi de douze balles alors qu'il tentait d'attaquer un policier avec un marteau dans le quartier de Borough Park, près de Brooklyn.

Un responsable de ce district, Dov Hinkind, a qualifié hier d'« inacceptable » le fait que des policiers tirent 12 fois contre un homme, seulement armé d'un marteau.

Une association de droits de l'homme, la New York Civil Liberties Union, a demandé l'ouverture d'une enquête indépendante dans cette nouvelle bavure policière à New York.

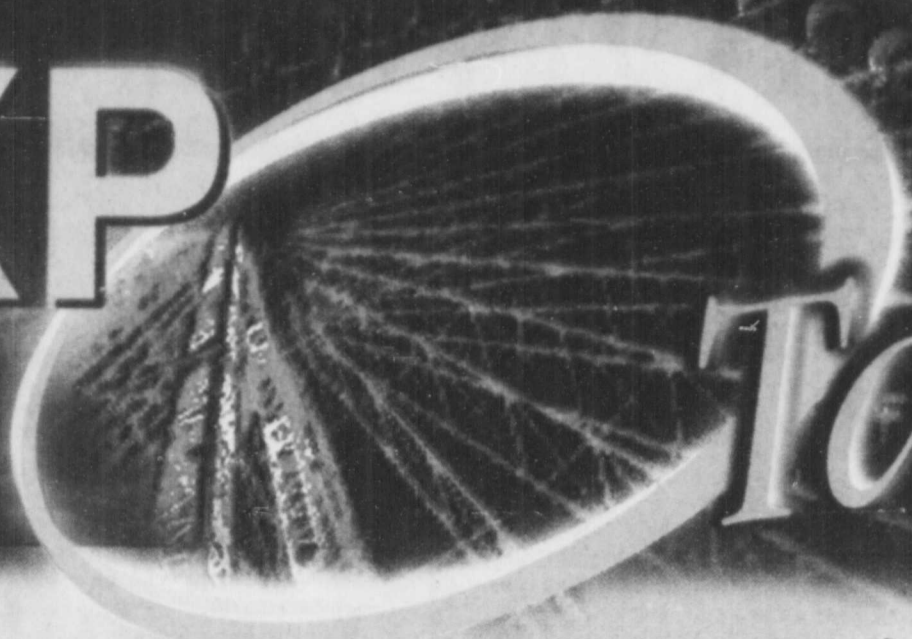
Il y a deux ans, un Haïtien de 32 ans Abner Louima avait été torturé dans un commissariat de la ville et en mars, un immigrant africain sans arme, Amadou Diallo, avait été abattu d'une quarantaine de balles.

Selon ses parents, Gideon Busch fut un brillant élève de médecine avant de subir une profonde dépression il y a sept ans.

Le maire de New York Rudolf Giuliani s'est refusé à critiquer les forces de sécurité. « Il s'agit d'une situation malheureuse. Mais selon les premiers éléments disponibles, les policiers méritent le bénéfice du doute », a-t-il estimé.

4 DERNIERS JOURS

EXP



Tanguay



Cuisinière (238816)
 • 30 po • Console vitrée
 • Surface relevable
 • Horloge électronique



Surface relevable

559⁹⁵



6 cycles

3 choix de température

479⁹⁵

319⁹⁵

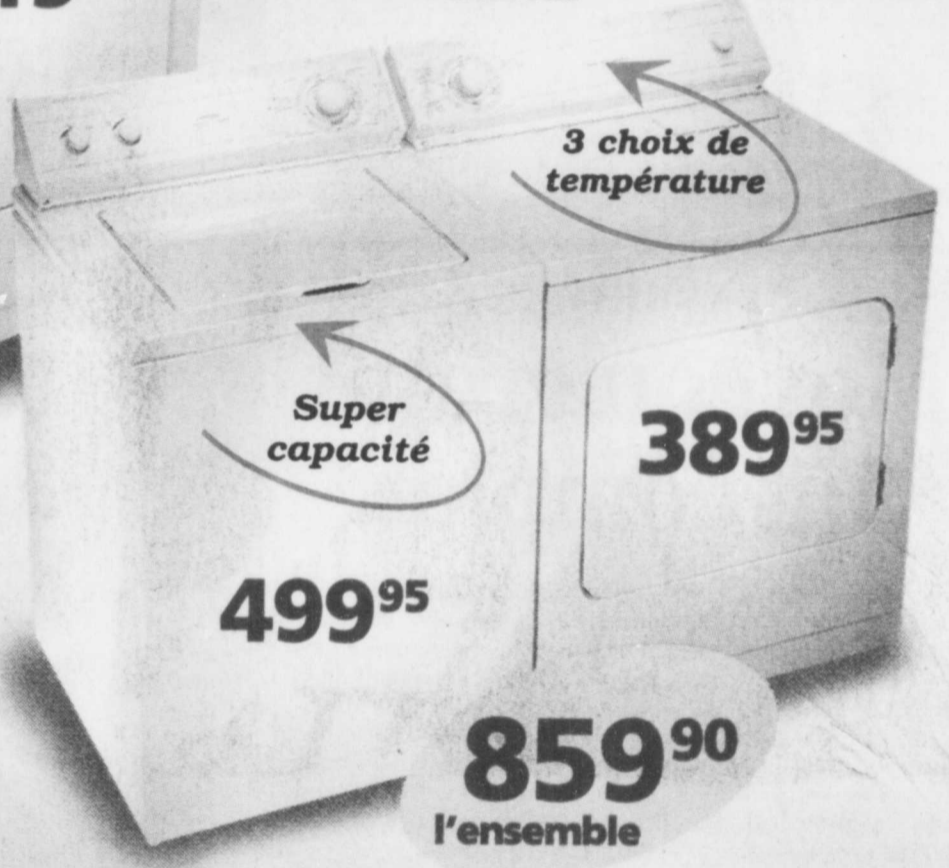
799⁹⁰
l'ensemble

Admiral

- Laveuse** (230106)
 • 4 choix de température
 • Agitateur à double action
 • Distributeur d'assouplissant et d'eau de javel
- Sécheuse** (230109)
 • 4 cycles • Séchage automatique
 • 3 choix de température



Laveuse (232621) **Sécheuse** (178094)
 • 6 cycles automatiques • Séchage automatique
 • 3 choix de température • Très grande capacité
 • lavage / rinçage
 • 2 niveaux d'eau



3 choix de température

Super capacité

499⁹⁵

389⁹⁵

859⁹⁰
l'ensemble

18 pi cu

Gibson

Cuisinière (228490)
 • Cuisinière à serpents
 • Dessus relevable
 • Éclairage surbaissé



Porte de four vitré

519⁹⁵



TABLETTES PLEINE LARGEUR

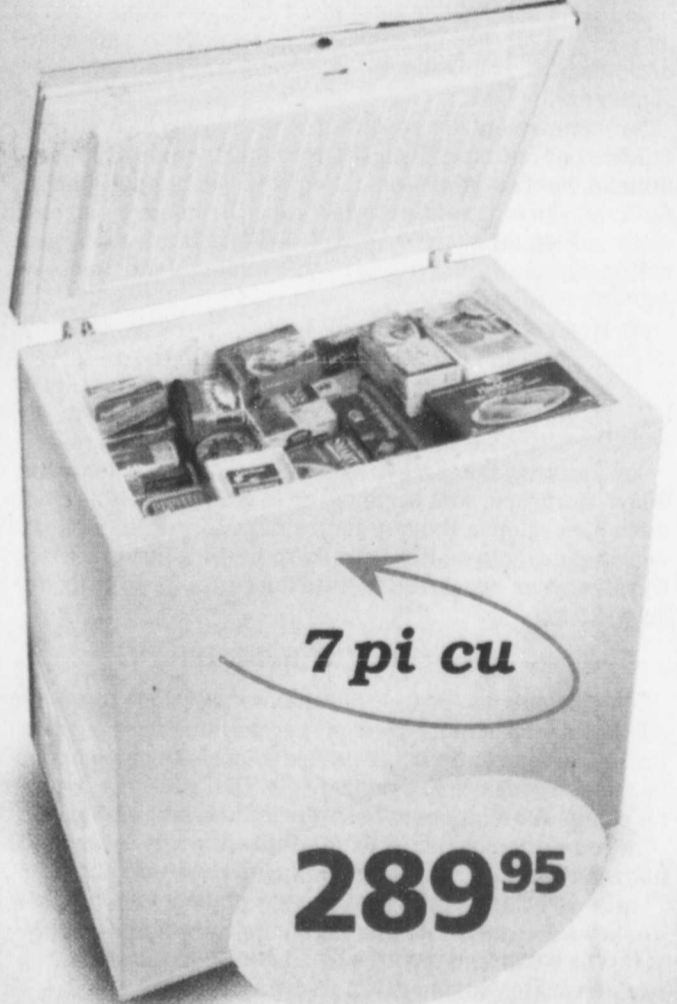
Gibson

Réfrigérateur (228639)

- Tablettes pleine largeur
 • Bacs à légumes et à fruits transparents
 • Bac à viande • Portes réversibles

729⁹⁵

Un choix de plus de 500 congélateurs de toutes les grandeurs



7 pi cu

289⁹⁵

A M E U B L E M E N T S
TANGUAY

OUVERT LE DIMANCHE

www.tanguay.qc.ca

LIVRAISON ET SERVICE GRATUITS À LA GRANDEUR DE LA PROVINCE

LÉVIS 5720, boul. Étienne-Dallaire (angle Kennedy) 1 800 563-4511 (418) 833-4511	BEAUPORT 535, boul. Sainte-Anne 1 800 563-6282 (418) 667-6282	LES SAULES 4875, boul. l'Ornière 1 800 563-4411 (418) 871-4411	TROIS-RIVIÈRES 2200, boul. des Récoliers 1 800 465-2200 (819) 373-1111	POINTE-AU-PÈRE 822, boul. Sainte-Anne Route 132, Comté de Rimouski 1 800 463-4411 (418) 725-4411	CHICOUTIMI 1990, boul. Talbot 1 800 363-4711 (418) 698-4411	RIVIÈRE-DU-LOUP 245, Hôtel-de-Ville 1 800 510-4711 (418) 867-4711	SAINT-GEORGES DE BEAUCE 8955, boul. Lacroix 1 877 295-4411 (418) 226-4411
--	--	---	---	--	--	--	--

* Sous réserve de l'approbation du service du crédit — Commencez à payer en mars 2000 et ne payez que les taxes de vente. Cartes de crédit acceptées.